

PROVINCE DE NAMUR  
COMMUNE DE PHILIPPEVILLE



**PROGRAMME COMMUNAL DE  
DEVELOPPEMENT RURAL**

**PARTIE III  
DIAGNOSTIC PARTAGE**

**RAPPORT PROVISOIRE**

**AVRIL 2021**

**DR(EA)<sup>2</sup>M**

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Atelier d'architecture DR(EA)<sup>2</sup>M  
Place Communale, 28  
6230 Pont-à-Celles



**Table des matières**

Introduction .....	4
1. Milieu naturel et paysage .....	6
1.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique .....	6
1.2. Compléments apportés par la consultation de la population .....	6
1.3. AFOM et enjeux .....	8
2. Démographie – Logement – Urbanisme .....	10
2.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique .....	10
2.2. Compléments apportés par la consultation de la population .....	11
2.3. AFOM et enjeux .....	12
3. Services – Cadre de vie .....	14
3.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique .....	14
3.2. Compléments apportés par la consultation de la population .....	14
3.3. AFOM & enjeux.....	16
4. Energie .....	19
4.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique .....	19
4.2. Compléments apportés par la consultation de la population .....	19
4.3. AFOM et enjeux .....	20
5. Economie locale .....	21
5.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique .....	21
5.2. Compléments apportés par la consultation de la population .....	22
5.3. AFOM et enjeux .....	23
6. Culture – Patrimoine – Vie associative – Sport – Tourisme.....	27
6.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique .....	27
6.2. Compléments apportés par la consultation de la population .....	27
6.3. AFOM et enjeux .....	29
7. Gestion Communale – Communication – Participation .....	32
7.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique .....	32
7.2. Compléments apportés par la consultation de la population .....	32
7.3. AFOM et enjeux .....	33
8. Mobilité .....	35
8.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique .....	35
8.2. Compléments apportés par la consultation de la population .....	35
8.3. AFOM et enjeux .....	37

## INTRODUCTION

---

Le présent rapport vise à identifier les atouts et faiblesses de l'entité et à prendre en compte les préoccupations des habitants afin d'élaborer un diagnostic partagé de l'entité. Ce diagnostic se base sur l'analyse de la situation socio-économique du territoire et les résultats de la participation de la population à travers les rencontres avec les publics cibles (agriculteurs et membres impliqués dans la gestion des domaines concernés par le plan Habitat Permanent), les personnes-ressources, la consultation villageoise (réunions d'Information et de Consultation) et les groupes de travail.

Pour chaque thématique, une description littérale des éléments saillants de la situation existante du territoire est d'abord faite. Ensuite, un tableau AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) est présenté en distinguant (en bleu) ce qui est ressorti des consultations villageoises.

Enfin, chaque chapitre se conclut par l'identification d'enjeux qui représentent les grands défis auxquelles Philippeville risque d'être confrontée dans un futur proche. Ces enjeux vont servir à définir la stratégie du futur PCDR et pourront être traduits ou non comme ses objectifs.



# 1. MILIEU NATUREL ET PAYSAGE

---

## 1.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

Philippeville se situe à cheval entre trois régions agro-géographiques : le Condroz au Nord, la Fagne-Famenne au Sud et la Calestienne au Sud-Ouest, offrant des paysages vallonnés (entre ± 150 et 309 m), partagés entre agriculture et boisements et créant un clivage paysager entre le Nord et le Sud. L'habitat y est traditionnellement groupé mais a tendance à s'étaler le long des axes routiers.

Au niveau physique, un cours d'eau non navigable de 1<sup>ère</sup> catégorie structure fortement l'hydrographie du territoire (l'Hermeton), générant des zones inondables en zones urbanisables en aval de Sart-en-Fagne. Il participe à la composition d'une structure écologique de grande qualité composée d'autres plus petits cours d'eau, de bois, d'un réseau bocager et de cultures, abritant notamment un nombre élevé d'espèces faunistiques et floristiques de grand intérêt, parmi lesquelles plusieurs Espèces d'intérêt Communautaire (EIC). Par exemple, le Rôle des genêts a fait de Philippeville son dernier lieu de nidification en Wallonie. En complément, on retrouve à Philippeville une réserve forestière, 6 réserves naturelles, 6 périmètres Natura 2000 (29% du territoire), 54 sites de grand intérêt biologique (SGIB), 5 cavités souterraines d'intérêt scientifique et 44 arbres remarquables. Cependant, selon le PCDN, le patrimoine naturel « *se détériore de jour en jour* », principalement en raison de l'activité agricole intensive et de l'urbanisation.

La régionale Natagora « Entre-Sambre-et-Meuse » est basée à Philippeville (Romedenne) et d'autres associations sont également actives sur le territoire, via des groupes locaux (Nature et Progrès, Cercle des Naturalistes de Belgique, etc.). De nombreuses démarches sont également entreprises sur le territoire : les opérations « Bords de route – Fauchage tardif », l'opération « Combles et clochers », le Plan Maya, la Semaine de l'Arbre, la Semaine sans pesticides, BiodiBap, le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), le programme LIFE sont autant d'actions menées en faveur de l'environnement. Cependant, Philippeville ne fait pas partie du Contrat de Rivière Haute Meuse (elle en a fait partie durant un an, en 2010).

Avec l'extension du Parc Naturel Viroin Hermeton de Viroinval aux communes de Couvin et Philippeville, la thématique environnementale devrait se voir encore renforcée dans les années à venir. Cette extension est effective depuis mai 2019 et son plan de gestion 2017-2027 approuvé. En ce qui concerne la sensibilisation à l'environnement, plusieurs actions sont également menées (Nuit de la chouette, Nuit des chauves-souris, etc.).

## 1.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Les habitants sont satisfaits de plusieurs aspects relatifs à leur cadre de vie : le calme, la tranquillité, l'isolement relatif à la campagne combiné avec l'avantage de la proximité de la ville et des commerces et services présents à Philippeville. Ils jugent leur cadre de vie attrayant, grâce à la qualité de l'environnement, à l'aspect rural et aux paysages diversifiés. Ils regrettent toutefois le manque d'entretien de certains espaces privés et la présence de chancres par endroits (par exemple au sein des domaines résidentiels) et le manque de décoration florale, d'espaces verts et de propreté dans certains villages.

Les habitants apprécient la qualité de la biodiversité et de l'environnement en général (castors, gibiers, fauchage tardif, étangs de Roly, richesse ornithologique, amphibiens) même si certains constatent une perte de biodiversité et un manque de valorisation des richesses naturelles et de l'environnement. Les personnes ressources pointent du doigt l'opportunité que représente l'intégration de Philippeville dans le Parc Naturel Viroin-Hermeton sur le plan environnemental et transcommunal. Le territoire qui sera couvert par ce parc sera vaste, de grande qualité, le 1<sup>er</sup> en Wallonie en termes de biodiversité (4 éco-régions couvertes, de l'Ardenne à la Calestienne, en passant par la Famenne et le Condroz, englobant beaucoup de biotopes).

Les habitants craignent la perte de qualité de leur cadre de vie, la dégradation des paysages suite à l'étalement urbain, à la modification de l'agriculture (disparition des prairies et des haies au profit de l'élevage hors-sol et des terres de cultures suite à la diminution du nombre d'exploitations agricoles et à l'augmentation de la superficie de celles restantes) et à l'installation d'éoliennes.

### **1.3. Pistes d'actions proposées**

- Mise en œuvre de la gestion différenciée des bords de route par le personnel communal et les citoyens (formation du personnel et matériel adapté) ;
- Favoriser les initiatives privées ou associatives de sauvegarde de la biodiversité (ne pas compter que sur la Commune) : ruches diversités, plantations fruitières sur des terrains communaux etc.,
- Appliquer des mesures agro-environnementales ; Inciter les agriculteurs à la préservation de la biodiversité,
- Favoriser le changement de modèle agricole via des actions éducatives : soutien aux agriculteurs en vue de développer les circuits courts, au développement de l'agriculture biologique, lutter contre l'élevage intensif,
- Réaliser une étude pour démontrer l'intérêt positif des castors,
- Améliorer la biodiversité par le fleurissement communal avec utilisation d'essences indigènes ; Inviter les citoyens à planter des essences indigènes,
- Mettre en place un projet éducatif et de sensibilisation sur la biodiversité avec les habitants, le Parc Naturel, les Contrats Rivière, les écoles et les mouvements de jeunesse (organisation de promenades à thème et de stages pour les enfants par village, réhabilitation de sentiers, mise en place d'un appel à projets pour des sculptures environnementales, sensibilisation à la biodiversité dans les écoles) ;
- Valoriser le domaine forestier : équilibrer l'usage de la forêt (lobby de la chasse VS promeneurs) et le respect mutuel (chasseurs/promeneurs),
- Faire appliquer le Règlement Général de Police Administrative en matière de respect des règles d'élagage et informer les passants, en veillant à l'exemplarité des agents communaux, formation des agents,
- Plantation de haies et médiatisation des aides aux plantations de haies ; Conditionner l'abattage à une compensation en espèce locale (sur cautionnement),
- Plantation de vergers ;
- Création de jardins partagés ; Création de jardins et potagers dans les écoles,
- Concours jardin,
- Arrêt de la publicité au bord des chemins,
- Interdire les confettis et les serpentins en plastique lors des carnivals,
- Développement de l'action wallonne : nettoyage de printemps, ambassadeurs de la propreté,
- Lutte contre les incivilités et déchets (fauchage des cannettes dans les prairies, mégots) : poubelles publiques adaptées, actions éducatives dans les écoles et promotion des actions réalisées par les jeunes, mise en place de caméras de surveillance, lutter et sanctionner les négligences des fermiers pour leurs bâches, sanctions par l'agent sanctionnateur
- Mise en place d'un dispositif de cautionnement des cannettes (récolte des cannettes contre argent ou bon d'achat),
- Formation du personnel des entreprises PME dans la gestion des déchets,
- déclarer l'urgence climatique et environnementale,
- Mettre en place un plan d'actions pour s'impliquer dans la démarche « commune zéro déchet » et organiser des ateliers « zéro déchet »,
- Création d'une station d'épuration à Samart,
- Lutter contre la pollution lumineuse : journée des étoiles, limiter les lumières pendant la nuit

## 1.4. AFOM et enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité du maillage écologique</li> <li>▪ Nombreuses Espèces d'Intérêt Communautaires (EIC) qui participent à la qualité de la biodiversité</li> <li>▪ Multitude de sites protégés (réserve forestière, réserves naturelles, zones Natura 2000, cavités souterraines, sites de grand intérêt biologique, arbres et haies remarquables) qui participent à la qualité de la biodiversité et à la diversité paysagère</li> <li>▪ Présence de la régionale Natagora et de nombreuses autres associations actives sur le territoire → Proximité des acteurs concernés avec le territoire</li> <li>▪ Nombreuses opérations et démarches en faveur de la nature (fauchage tardif, Plan Communal de Développement de la Nature, LIFE, etc.) qui participent au maintien de la biodiversité</li> <li>▪ Présence de nombreuses ressources naturelles (présence de captages d'eau pour la distribution publique, bois et forêts, carrières, grande diversité de sols)</li> <li>▪ Adhésion au Contrat de Rivière Sambre et Affluents et Haute-Meuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vaste superficie du territoire et importantes zones faisant l'objet d'un statut de protection environnementale → Importance des coûts de gestion et difficulté à assurer une gestion optimale</li> <li>▪ Relief très marqué par endroits → Impact sur la manière de cultiver le sol et sur la facilité des déplacements cyclo-piétons</li> <li>▪ Clivage paysager Nord-Sud → Identité territoriale partagée entre le Nord et le Sud</li> <li>▪ Détérioration progressive du milieu naturel et des éléments qui en font un milieu de qualité</li> <li>▪ <i>Manque d'entretien des espaces privés, avec formation de chancres</i></li> <li>▪ <i>Manque d'embellissement et de propreté des espaces communaux</i></li> <li>▪ <i>Mauvaise gestion du fauchage tardif</i></li> <li>▪ <i>Manque de sensibilisation des habitants à la problématique de la biodiversité</i></li> <li>▪ <i>Lobbys de la chasse</i></li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration de Philippeville dans le Parc naturel Viroin-Hermeton, très positive sur le plan touristique <i>(et sur le plan environnemental et transcommunal par le biais de projets « nature »)</i></li> <li>▪ Développement de la sensibilisation des habitants et utilisateurs du territoire à l'environnement et la biodiversité</li> <li>▪ <i>Valorisation environnementale sur les propriétés communales par le biais de LIFE ou du Plan Communal de Développement de la Nature</i></li> <li>▪ <i>Partage des espaces boisés</i></li> <li>▪ <i>Conversion des terres louées ou partagées à la biodiversité</i></li> <li>▪ Diversité et qualité paysagère → Attractivité sur le plan touristique (sentiers, plongée, activités nautiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Urbanisation non adéquate pouvant mettre en péril le caractère rural du territoire → <i>Perte du caractère rural du territoire</i></li> <li>▪ Existence de zones inondables en zone urbanisable → Risque d'inondations dans certaines zones bâties en aval de Sart-en-Fagne</li> <li>▪ Poursuite de la détérioration du milieu naturel dans son ensemble, pouvant mener à la disparition complète de milieux entiers ou de populations d'espèces présentes sur le territoire communal</li> <li>▪ <i>Dégradation de la qualité du cadre de vie et des paysages (éoliennes, étalement urbain, disparition des haies, disparition des prairies au profit des terres de culture et de l'élevage hors-sol)</i></li> <li>▪ <i>Menaces de certaines pratiques agricoles</i></li> </ul>

⇒ Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Milieu naturel, paysage et environnement » :

1. **Enjeu 1 : « Le patrimoine naturel, première ressource de la commune ? »** : Avec un tiers de son territoire protégé pour la nature et/ou la paysage, Philippeville dispose d'un réel atout par rapport à la moyenne wallonne. Avec l'attrait nouveau du citoyen pour l'environnement et des produits plus locaux, avec toutes les questions d'actualité autour du réchauffement climatique, avec tout l'industrie qui se



développe autour désormais du biomimétisme et qui veut limiter son impact environnemental, est-ce que le patrimoine naturel ne constitue pas pour demain une des ressources les plus importantes pour nos villes et villages?

2. **Enjeu 2 « Les eaux, une qualité à améliorer ? »** : Qualitativement et quantitativement l'eau est une ressource rare à protéger. En Wallonie, son état est jugé défavorable. En absence de plusieurs stations d'épuration et sans contrat rivière sur son territoire, n'y a-t-il pas un enjeu important à Philippeville et ce d'autant plus que les épisodes de sécheresse se multiplient accentuant la pression sur cette ressource.
3. **Enjeu 3 « Des espaces verts à embellir ? »** : Autant dans un souci de qualité du cadre de vie pour les habitants que dans une optique de développement de la nature, le ressenti des habitants sur les espaces verts publics et privés à améliorer peut-être un enjeu important à soutenir.

## 2. DEMOGRAPHIE – LOGEMENT – URBANISME

---

### 2.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

La Ville de Philippeville comptait 9.194 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2016) pour 156,7 km<sup>2</sup>. Sa densité (58,7 hab./km<sup>2</sup>) est très faible, bien qu'il s'agisse de la 13<sup>ème</sup> commune la plus vaste de Belgique. Près de 45 % de la population habite Neuville (15 %) et Philippeville (30 %).

La croissance démographique (20,6 %) sur les vingt dernières années prouve l'attractivité du territoire, notamment à l'échelle de la micro-région où aucune commune ne dépasse le seuil des 20 %. En effet, cette croissance s'explique essentiellement par l'arrivée de nouveaux habitants, le solde migratoire étant trois fois supérieur à la moyenne wallonne ( $\pm 10$  nouveaux habitants par an et par 1.000 habitants durant les vingt dernières années). Philippeville s'inscrit dans un double processus : un processus de vieillissement, plus marqué encore qu'à l'échelle de la région (42,4 ans de moyenne), alimenté par les migrations et l'absence de renouvellement naturel de la population et un processus combiné de « réduction de la taille des ménages – accroissement du nombre de ménages » (de 2,52 à 2,27 hab./ménage en moins de 25 ans).

Le cadre naturel et paysager, la qualité de vie, l'accessibilité du territoire, son positionnement géographique proche des grands pôles urbains de Namur et Charleroi et le coût de l'immobilier globalement inférieur à la moyenne wallonne, contribuent à l'attractivité de Philippeville. Cette attractivité participe à la hausse des prix de l'immobilier (le prix d'une maison d'habitation ordinaire a plus que triplé depuis 1992) et des terrains à bâtir, ce qui tend à exercer une pression foncière sur les terres agricoles.

Philippeville fait partie des communes concernées par le plan « Habitat Permanent » (ou plan HP) : on comptait 1.317 personnes domiciliées au sein des 7 domaines résidentiels en 2017 ( $\pm 14$  % de la population totale), soit 628 logements permanents. 33 personnes étaient également domiciliées au sein du lotissement Vanderelst, non repris au plan HP. Le décret du 26/11/2017 rajoute une zone d'habitat vert au plan de secteur, donnant une opportunité de régularisation aux résidents de ces domaines. Notons que le grand nombre de parcelles inoccupées dans les domaines peut offrir une réponse au manque de logement à Philippeville ; ces parcelles sont accessibles à bas prix, permettant aux personnes disposant de faibles revenus d'accéder à l'immobilier.

Philippeville comptait 233 logements publics sur son territoire en 2016 (dont 200 en ville, 8 villages n'en disposant d'aucun) ; ces logements publics représentaient 5% du nombre de logements total. Une Agence Immobilière Sociale (AIS), présente sur le territoire des arrondissements de Philippeville et de Dinant, louait 14 logements sociaux sur le territoire en 2015. Au travers du dernier programme communal d'action en matière de logement, trois ordres de priorité ont été déterminés, destinés à la création de deux logements et à la transformation de deux bâtiments en douze logements.

Seuls 8,66 % du territoire se trouve en zone urbanisable, dont près de la moitié est en zone d'habitat à caractère rural (41,55 %) et plus d'un quart est de la zone de loisirs (27,30 %). 6 ZACC non mises en œuvre sont toujours présentes sur le territoire.

Bien que Philippeville ne possède pas de Schéma de Développement Communal (SDC) ou de Guide Communal d'Urbanisme (GCU), la Ville peut compter sur trois Guides Régionaux d'Urbanisme (GRU) définis sur Philippeville, Roly et Fagnolle (préservation urbanistique) ainsi que sur un certain nombre de Schémas d'Orientation Locaux (SOL), approuvés (2) ou à l'étude (3), destinés à stimuler le développement urbanistique. Deux Sites à Réaménager (SAR) ont également déjà été réaménagés pour accueillir du logement social.

Au regard du futur Schéma de Développement Territorial, Philippeville est considérée comme un pôle.

## **2.2. Compléments apportés par la consultation de la population**

A Samart, les habitants se trouvent trop peu nombreux et constatent un vieillissement de la population. Par endroits, les loyers peuvent être très chers et les logements sociaux font défaut. A Villers-le-Gambon, les habitants déplorent le manque d'exploitation des terrains à bâtir tandis qu'à Fagnolle, on se plaint du nombre élevé de secondes résidences et du fait que le village se vide progressivement.

Dans tous les domaines résidentiels, les résidents se plaignent des problèmes de domiciliation dont ils sont victimes ; ils déplorent également une incertitude urbanistique généralisée, un manque de gestion et d'aménagements communaux (car les domaines sont gérés en copropriété privée).

A Neuville, la transformation du bâti en appartements déséquilibre la démographie du village en surpeuplant certaines parties du village.

De manière générale, la population craint d'observer un exode rural des villageois, à destination de la ville de Philippeville. Les personnes ressources vantent la présence de logements adaptés aux situations sociales difficiles. Elles regrettent cependant le manque d'application de la taxe sur les logements inoccupés.

Certains villages ont pu préserver leur authenticité architecturale (Omezée, Roly, Samart, Sautour, Surice) mais sont menacés par le manque d'intégration des nouvelles constructions, la transformation des anciennes fermes en appartements et l'étalement de l'habitat en ruban. Un encadrement et une maîtrise de l'urbanisation des villages est indispensable selon les habitants, en particulier dans les villages où il existe encore d'importantes réserves foncières.

## **2.3. Pistes d'actions proposées**

- Création de logements pour seniors et mixtes
- Création d'habitats kangourous et de logements intergénérationnels
- Développer les aspects de vie intergénérationnels (habitat, mobilité),
- Recherche de promoteurs susceptibles d'augmenter le parc résidentiel correct,
- Incitation à l'amélioration du bâti inoccupé,
- Réalisation du projet du PCA de la Calamine pour la création de 120 logements locatifs et acquisitifs ; Projet permettant de favoriser la mixité,
- Création d'éco-quartiers,
- Promotion de l'habitat léger,
- Mutation des zones de loisirs en zone d'habitat vert,
- Elaboration d'un guide communal d'urbanisme,
- Création d'une Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité ; Un autre groupe s'interroge sur ce projet : sur quelle base la composer pour veiller à son indépendance (lobbying, politique) ?
- Renforcement du réseau mobile de communication dans les domaines résidentiels, par exemple par l'augmentation de la capacité de l'antenne.

## 2.4. AFOM et enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroissement de la population et des densités de population dans presque tous les villages → Permet de faire perdurer la vitalité de la plupart des villages (<i>dynamique immobilière complémentaire, attirant de jeunes couples avec des enfants dans le village</i>)</li> <li>▪ Solde migratoire positif démontrant l'attractivité du territoire (principalement à Philippeville et Neuville)</li> <li>▪ Augmentation de la part de logements de plus petite taille (appartements) → Réponse à l'évolution de la structure démographique</li> <li>▪ Une concentration du logement public à Philippeville, atout en termes de mobilité et d'accès rapide au centre administratif, commercial et de services</li> <li>▪ Mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés → Stimulation de la dynamique immobilière (<i>mais manque d'application de la taxe</i>)</li> <li>▪ Mise en place d'un Programme Communal d'Actions en matière de Logement (et des projets attachés) → Mise sur le marché de logements adaptés à tous les revenus et profils sociaux</li> <li>▪ Prix de l'immobilier en dessous des moyennes de la région wallonne et de l'arrondissement</li> <li>▪ L'accès à l'immobilier dans les domaines résidentiels est facilité pour les personnes à faibles revenus en raison des bas prix que l'on y retrouve</li> <li>▪ Nombreux outils de gestion territoriale existants (Schémas d'orientation locaux, Guides régionaux d'urbanisme, Sites à réaménager, etc.) qui démontrent une volonté communale de gestion de son territoire.</li> <li>▪ Présence de zones protégées d'un point de vue urbanistique (Guide Régional d'Urbanisme, Périmètre d'intérêt culturel) → Gage de la qualité et de la haute valeur patrimoniale du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Solde naturel négatif et absence de remplacement naturel de la population</li> <li>▪ Réduction de la part des jeunes actifs sur le territoire au profit des classes plus âgées</li> <li>▪ Modification de la structure sociétale (ménages de plus en plus petits et de plus en plus nombreux) → Pression exercée sur le potentiel foncier</li> <li>▪ Evolution démographique négative à Fagnolle et Vodecée</li> <li>▪ Prix de l'immobilier en constante augmentation / Le prix d'achat d'une maison est le plus élevé de l'arrondissement</li> <li>▪ Plus de 1.300 personnes (14 % de la population communale totale) domiciliées dans les domaines résidentiels du plan Habitat Permanent → Nombreux problèmes juridiques et sanitaires (domiciliation, seconde résidence, statut des voiries, collectes des déchets, accessibilité des services de secours, pas d'eau de distribution partout, etc.) → Situation instable</li> <li>▪ Suppression du permis de lotir à la « Gueule de Loup »</li> <li>▪ <i>Déséquilibre démographique causé par des transformations de logements en plusieurs appartements, dans certains villages</i></li> <li>▪ Offre en logements publics globalement insuffisante (5% du parc total de logement)</li> <li>▪ Absence de Schéma de Développement Communal et de Guide Communal d'Urbanisme</li> <li>▪ <i>Départ de nombreux riverains</i></li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance démographique → Potentialités de développement multipliées et attractivité du territoire (développer davantage l'économie résidentielle)</li> <li>▪ Positionnement stratégique au Schéma de Développement Territorial (pôle d'appui, réseau de transport) et positionnement central vis-à-vis de l'arrondissement de Philippeville</li> <li>▪ Plusieurs projets diversifiés de logement public</li> <li>▪ La réhabilitation des logements inoccupés et insalubres</li> <li>▪ Une importante réserve foncière potentielle de la Ville à gérer de manière cohérente et parcimonieuse</li> <li>▪ Décret du 26/11/2017 concernant l'ajout d'une zone d'habitat vert au plan de secteur → Opportunité de régularisation pour les résidents des zones de loisirs</li> <li>▪ 95 lotissements disponibles en 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance démographique essentiellement dépendante des migrations → Risque de perte de l'identité communale</li> <li>▪ Risque d'accroissement du vieillissement de la population dans les années à venir</li> <li>▪ Manque de main-d'œuvre si le renouvellement de la population ne repose plus que sur les migrations</li> <li>▪ Emballement des prix du foncier</li> <li>▪ Octroi de nombreux permis → Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles</li> <li>▪ Urbanisation non adéquate pouvant mettre en péril la valeur patrimoniale des noyaux bâtis, notamment en raison de l'absence de Guide Communal d'Urbanisme</li> <li>▪ Risque de croissance incontrôlée du logement (exclusivement du bâti de type « ouvert » et de grand gabarit dans les dernières années) → Forte</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) non mises en œuvre et qui constituent une réserve foncière importante → Potentiel de développement indéniable</li> <li>▪ Finalisation et mise en œuvre des SOL en cours → Opportunités pour le développement économique et social de l'entité (ex : nouveaux logements sociaux à La Calamine)</li> <li>▪ Accès à du logement à bas prix grâce aux parcelles inoccupées dans les domaines résidentiels → Réponse au manque de logement sur l'entité</li> <li>▪ Fortes disponibilités foncières en zones d'habitat → Possibilités de développement encore très élevées</li> </ul>	<p>consommation d'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fortes disponibilités foncières en zones d'habitat → Risque de dénaturation des noyaux villageois</li> <li>▪ <i>Risque de croissance incontrôlée du logement de type appartement dans certains villages</i></li> </ul>
---	--

⇒ Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Logement et urbanisme » :

1. **Enjeu 4 : « Agir face au vieillissement de la population »** : alors que partout ailleurs en Wallonie la population croît, Philippeville et ses communes voisines connaissent une stagnation démographique dû à une baisse des moins de 45 ans. Avec le vieillissement de la population, la part des plus de 45 ans grandit ainsi que leurs besoins. Ce qui peut en faire un enjeu pour la commune.
2. **Enjeu 5 « Rendre les villages plus attractifs ? »** : La réduction du nombre des moins de 45ans impacte inévitablement sur la fréquentation des commerces, services et équipements d'une commune jusqu'à pouvoir remettre en cause leur pérennité surtout dans les villages où le nombre d'habitants est moindre. Rendre les villages plus attractifs est probablement une question première pour agir face à la réduction démographique de Philippeville.
3. **Enjeu 6 « Poursuivre la gestion de l'habitat permanent ? »** : Avec 7 domaines et plus de 1300 personnes concernées, la problématique de l'accès au logement et sa qualité constitue certainement un enjeu de taille pour Philippeville. Surtout au regard des moyens limités mis en œuvre via la plan Habitat Permanent de la région wallonne.
4. **Enjeu 7 « Jouer le rôle de pôle du Schéma de Développement Territorial ? »** : Dans son nouveau document d'organisation du territoire, la région wallonne à placé Philippeville et Couvin comme seules villes de la portion namuroise de la « botte » du Hainaut avec un statut de pôle. Cela peut donc constituer un enjeu et une opportunité certaine pour la Ville sur toutes les questions de développement territorial.

### 3. SERVICES – CADRE DE VIE

---

#### 3.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

Philippeville offre un éventail de services pour tous les âges : un poste de police de proximité, un service incendie, des services postaux, des services sociaux (CPAS, Agence Locale pour l'Emploi (ALE), etc.), un Plan de Cohésion Sociale (PCS) très dynamique (participation à de très nombreuses actions, antenne sociale « Plan Habitat Permanent » et « Accueil Temps Libre »), des écoles (maternelles, primaires, secondaires, spécialisées, promotion sociale), des services à l'enfance et à la jeunesse (une crèche et des accueillantes conventionnées à domicile, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants (IMAJE), Jeunesse et Santé Philippeville, un accueil extra-scolaire, un Conseil Consultatif Communal des Jeunes (CCCJ)), des services au troisième âge (un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), une maison de repos et de soins de 80 lits et une résidence de 51 maisonnettes, des clubs et activités pour les seniors, une résidence-services de 17 appartements qui devrait voir le jour en 2020), des services aux personnes handicapées (10 structures ainsi que le CARP), des services à destination de tous (mutualités, aides ménagères, formations et autres services variés). Un grand nombre de ces services sont concentrés à Philippeville et excluent certains villages, notamment en ce qui concerne les inspecteurs de quartiers (3 pour l'ensemble des 16 villages), les services postaux, scolaires et de soins.

En ce qui concerne les services de soins, Philippeville possède une polyclinique, cinq pharmacies et d'autres structures diverses (transport, aide et soins à domicile, location de matériel médical) mais pas d'hôpital (à 30 minutes). Sur la cinquantaine de praticiens, 11 sont des médecins généralistes : ils ont en moyenne 64 ans et ne sont pas présents dans les 13 des villages de l'entité. Cette faible densité de médecins fait de Philippeville une commune éligible pour Impulseo I (attribution de primes à l'installation pour les nouveaux médecins). Des subsides pour un espace médical ont été obtenus et le projet est en cours de réalisation.

En ce qui concerne la qualité du cadre de vie des habitants, on retrouve sur le territoire une série d'espaces publics aménagés sous la forme de places, dont la qualité de l'aménagement peut varier du tout au tout (espace public presque inexistant à Jamiolle et Samart). 14 plaines de jeux sont réparties sur le territoire (certaines agrémentent les places) mais les villages de Jamiolle, Roly, Omezée, Merlemont, Sautour, Samart et Villers-en-Fagne n'en possèdent pas. Ces espaces aménagés constituent des lieux de rencontre en plein air permettant de renforcer la cohésion des habitants.

En ce qui concerne l'accès à Internet, la couverture est améliorable sur le territoire : pour une vitesse de 100Mbps, seules les anciennes communes de Philippeville et Jamiolle sont bien desservies. Néanmoins, la Ville a mis en place trois « Espaces Publics Numériques » : un fixe à Philippeville et deux mobiles, à destination des villages et domaines résidentiels. La connexion au réseau GSM est également améliorable, en particulier dans la partie Sud du territoire.

Notons enfin que 11 sirènes sont localisées sur le territoire afin d'alerter la population en cas d'incident nucléaire, en raison de la proximité avec la centrale de Chooz (France). Tous les villages n'en sont pas équipés. Notons également que la Commune n'a pas souscrit au système Be-Alert afin d'alerter les citoyens en cas d'urgence.

#### 3.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Philippeville est un pôle de services, le chef-lieu de l'arrondissement ce qui est bénéfique pour les habitants : 2 mutuelles, polyclinique, guichet énergie, 2 syndicats, services de la Maison Croix Rouge, service incendie, police, etc.

Les habitants sont partagés au sujet des services communaux : certains en sont très contents, d'autres un peu moins. Ils sont également partagés sur les services scolaires : ceux qui bénéficient

d'une école en ville ou dans leur village sont satisfaits, les autres le sont moins, notamment là où des écoles ont été fermées (Villers-en-Fagne, Merlemont, Roly). Tous apprécient la présence de deux écoles secondaires. Certains déplorent des diminutions du nombre d'enfants, notamment dans les écoles de Fagnolle, Franchimont et Jamagne. L'école des devoirs créée à Philippeville est un atout, bien que difficile d'accès pour les enfants des autres villages.

Pour la petite enfance, certains déplorent le manque de places d'accueil dans les crèches et chez les gardiennes, ces services permettant d'attirer de jeunes couples sur l'entité.

De manière générale, les habitants sont satisfaits des services proposés pour les seniors et les habitants de la ville mais la commune doit faire face à l'augmentation du vieillissement de la population et doit donc augmenter sa capacité d'accueil et ses services. Les seniors éloignés de la ville déplorent tout de même un manque d'accessibilité aux services et un manque d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite. En matière de services de secours, certains sont satisfaits du sentiment de sécurité ressenti, d'autres un peu moins et souhaiteraient une présence policière plus marquée et pouvoir connaître l'agent de quartier. En matière de soins de santé, les habitants déplorent la pénurie globale de médecins généralistes, leur vieillissement et l'absence de maison médicale.

Les habitants apprécient les nombreuses plaines de jeux qui existent sur le territoire, notamment au Parc de la Vignette (Surice) mais certaines manquent de jeux, sont en mauvais état ou présentent des problèmes de sécurité. Certaines places ne sont même pas aménagées tandis que d'autres comme la place d'Armes de Philippeville sont jugées inadaptées.

L'absence ou le manque de réseaux de télécommunication (gsm, téléphonie fixe et Internet) de qualité posent problème à de nombreux habitants (isolement, sécurité, fracture numérique, télétravail).

Dans les domaines résidentiels concernés par le plan HP, les problématiques sont nombreuses et pointées du doigt par les résidents : mauvais état des voiries, étroitesse des voiries, accessibilité et qualité de l'eau (absence d'eau de distribution, risque d'auto-pollution des puits privés, circuits vétustes), problèmes d'épuration, faiblesse des équipements de télécommunication, manque d'ordre dans les rues et la numérotation des adresses à la « Gueule de Loup », présence de chancres. Ces problématiques impactent la qualité de vie des résidents, lesquels souhaitent que les voiries et impétrants, actuellement privés (gérés en copropriété), soient repris par la Commune afin que celle-ci en assure la gestion et que chaque ménage soit individuellement raccordé aux réseaux.

Vis-à-vis de la centrale de Chooz, il existe une crainte relative à des incidents. Certains craignent également que leur cadre de vie soit remis en question par l'implantation d'éoliennes à proximité de chez eux.

### **3.3. Pistes d'actions proposées pour les services et le cadre de vie :**

- Restaurer le garde champêtre/cantonnier proche des habitants
- Installation d'une toilette publique dans le centre-ville de Philippeville mais aussi dans les villages, avec une gestion via le cantonnier
- Créer un label accessibilité PMR pour les salles
- Création d'un service donnerie à côté du recyparc
- Adhésion à la monnaie locale ESMER
- Organisation d'activités pour les aînés via la mise en place de comités de village qui se réunirait dans les Maisons de Village
- Tout mettre en oeuvre pour que les personnes âgées puissent rester le plus longtemps possible chez elles (repas, soins, sécurité, télévigilance etc.),
- Organisation d'une tournante du lieu d'organisation des activités communales (goûter 3x20, conseil communal)

- Aménagement d'espaces de convivialité dans les centres de villages avec sécurisation des piétons, un embellissement, mise en place de ralentisseurs, bancs pour se poser, plaine de jeux. Localisations identifiées : Aménagement de la Place du Monument à Surice avec création d'un accès vers la future Maison de Village et aménagement de la Place de Romedenne qui est traversée par une Nationale
- Décentralisation des services dans les villages (Poste, Police, administratif, guichet de l'énergie, banque, etc.) via un espace mobile ou une présence physique dans les villages
- Création ou amélioration du Service de Communication de la Commune : Conseil communal des Aînés, Conseil communal des jeunes, périodicité, numérisation, augmenter la périodicité du bulletin communal (papier et format numérique), organisation de séances d'informations dans les villages, Conseil communal délocalisé
- Augmenter la présence des agents de quartier afin d'améliorer le sentiment de sécurité. A noter que dans beaucoup de Communes, ce sont les citoyens qui s'occupe du gardiennage/surveillance pour les vols dans les habitations
- Mettre en place un accueil des jeunes couples dans les villages : publicité genre toutes-boîtes pour annoncer les différentes manifestations auxquelles ils peuvent participer et s'intégrer, publication des événements sur le site de la ville ou Facebook, organisation de la journée des voisins.

### 3.4. AFOM & enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offre en services sociaux très importante sur le territoire → Grand nombre de projets, activités et solidarité envers chaque membre de la population</li> <li>▪ Grand nombre de services et d'emplois fournis par le CPAS</li> <li>▪ Dynamisme de la structure mise en place par le Plan de Cohésion Sociale, qui contribue à la mise en œuvre de nombreux projets</li> <li>▪ Zone de police, service incendie et services d'ambulance basés à Philippeville → Réactivité accrue</li> <li>▪ Fréquentation élevée des élèves résidant à Philippeville vis-à-vis des écoles du territoire → Le territoire est capable d'offrir une offre suffisante de places dans les écoles pour répondre aux besoins des écoliers philippevillains</li> <li>▪ <i>Ecole des devoirs à Philippeville (mais difficulté d'accès depuis les villages)</i></li> <li>▪ Pôle secondaire d'importance et composé de plusieurs établissements dans la ville de Philippeville → Permet de capter des étudiants des communes voisines</li> <li>▪ <i>Présence d'une école de promotion sociale</i></li> <li>▪ Taux de couverture de l'accueil des jeunes enfants supérieur à la moyenne de l'arrondissement et de la Région wallonne</li> <li>▪ Expression des besoins des aînés et des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Seulement 3 inspecteurs pour l'ensemble des 16 villages (hors Philippeville) → Manque de proximité à l'échelle locale (<i>méconnaissance de l'agent de quartier</i>)</li> <li>▪ <i>Manque de contrôles et de sanctions urbanistiques et environnementales</i></li> <li>▪ <i>Manque de civisme en lien avec la propreté</i></li> <li>▪ Manque d'accessibilité aux services postaux <i>et aux services administratifs</i></li> <li>▪ Plus de la moitié des villages n'ont pas d'école communale → Influence sur l'attractivité des villages, en particulier auprès des jeunes couples avec enfants / <i>Diminution du nombre d'enfants dans certaines écoles villageoises (Franchimont, Fagnolle, Jamagne)</i></li> <li>▪ <i>Manque de places d'accueil pour la petite enfance</i></li> <li>▪ Faible capacité en Maison de Repos et Maison de Repos et de Soins par rapport aux moyennes de la Région wallonne et de l'arrondissement → <i>Manque de places d'accueil pour les seniors</i></li> <li>▪ <i>Manque d'accessibilité aux services pour les seniors habitant en-dehors de la ville et manque de services à domicile</i></li> <li>▪ <i>Manque d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite (PMR)</i></li> <li>▪ <i>Manque d'information par rapport aux structures existantes</i></li> <li>▪ Absence d'hôpital sur le territoire (min 30 km)</li> <li>▪ Territoire à faible densité médicale (1,02 médecin par 1.000 habitants)</li> <li>▪ Concentration des médecins généralistes et des pharmacies à Philippeville, Villers-le-Gambon et Romedenne → Les autres villages sont mal desservis</li> </ul>



<p>jeunes via les commissions consultatives des aînés et des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grand nombre de structures à destination des personnes handicapées → Solidarité</li> <li>▪ <i>Présence de nombreux services d'aide à l'emploi et d'insertion socio-professionnelle</i></li> <li>▪ <i>Présence de plusieurs écoles d'enseignement spécial</i></li> <li>▪ Polyclinique basée à Philippeville → Proximité et accès aux soins de santé</li> <li>▪ Grand nombre de structures de services divers localisés à Philippeville</li> <li>▪ L'ensemble du territoire a accès au réseau Internet mais dispose d'une qualité variable en termes de débit (les espaces publics numériques constituent des alternatives)</li> <li>▪ Aucune habitation concernée par la zone d'évacuation autour de la centrale nucléaire de Chooz</li> <li>▪ <i>Plan Habitat Permanent en cours dans les Domaines résidentiels</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De nombreuses places manquent encore d'aménagements (les places de Jamiolle, Samart et Sautour sont de très faible qualité, voire inexistantes) / <i>Certaines places équipées sont jugées inadaptées (ex : la place d'Armes de Philippeville) / Absence d'espace public dans tous les villages</i></li> <li>▪ Inégalité en termes d'accès au réseau GSM (mauvais réseau dans la partie Sud du territoire)</li> <li>▪ Importante inégalité en termes d'accès au réseau Internet entre les noyaux bâtis → Fracture numérique</li> <li>▪ Toutes les zones habitées de l'entité ne sont pas équipées en sirènes d'alarme vis-à-vis du risque nucléaire (villages ou domaines résidentiels), y compris dans la zone de confinement. De plus, la Commune n'a pas souscrit au système Be-Alert afin d'alerter les citoyens en cas d'urgence</li> <li>▪ Domaines résidentiels du plan HP : nombreux problèmes juridiques (domiciliation, seconde résidence, statut des voiries, accessibilité des services de secours, etc.) <i>et urbanistiques (dégradation des voiries, problèmes d'épuration, qualité de l'eau, etc.)</i> → Situation très instable sur le plan urbanistique et juridique / <i>Instabilité et incertitude également pour les résidents des domaines non concernés par le plan HP</i></li> <li>▪ <i>Absence de raccordement aux réseaux de télécommunication (téléphone fixe, Internet) aux Domaines du Bois de Roly et de la Forêt</i></li> <li>▪ <i>Absence d'eau de distribution aux Domaines de la Forêt, du Bois de Roly et de la Gueule de Loup → Risque d'auto-pollution des puits privés, pénurie</i></li> <li>▪ <i>Vétusté des circuits d'eau (privés) aux Domaines des Valisettes, du Bois de Roly et de la Forêt → Fuites sur domaine privé</i></li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p>	<p><b>Menaces</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intérêt de « surfer » sur la vague du Plan de Cohésion Sociale et sur leur dynamisme pour le développement de projets divers</li> <li>▪ Développement du pôle de Philippeville grâce à la présence de certains services centraux dont Philippeville devient le point d'ancrage (zone de police, service incendie, polyclinique)</li> <li>▪ Concentration d'un grand nombre d'étudiants du secondaire à Philippeville → Attractivité potentielle envers une structure d'enseignement supérieur</li> <li>▪ Une résidence-services de 17 appartements devrait voir le jour en 2020 → Augmentation de la capacité d'accueil de personnes âgées</li> <li>▪ Ouverture d'une maison médicale en 2020</li> <li>▪ <i>Équipement des zones d'habitats verts (étude en cours et recherche de financement)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La réduction des subsides issus d'organismes publics et à destination des nombreuses structures à caractère social</li> <li>▪ La concurrence des structures secondaires présentes dans les communes voisines (Couvain ou Florennes par exemple)</li> <li>▪ Le vieillissement de la population et le besoin d'augmenter les capacités en Maison de Repos et Maison de Repos et de Soins pour faire face aux évolutions démographiques</li> <li>▪ Vieillesse et non-renouvellement des médecins généralistes (la moitié est proche de la pension)</li> <li>▪ Risques sanitaires dans les domaines résidentiels (concernés ou non par le plan Habitat Permanent), en raison de la faiblesse des équipements existants</li> <li>▪ Risque de surdéveloppement du pôle de Philippeville au détriment des villages du territoire, qui verraient ainsi croître leur isolement et les temps de parcours aux écoles et divers services (<i>Fermeture des écoles de village</i>) → <i>Risque d'exode rural</i></li> <li>▪ Risque de renforcer le phénomène de fracture numérique</li> <li>▪ <i>Risque d'incident nucléaire dû à la proximité avec la centrale nucléaire de Chooz</i></li> </ul>

⇒ Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Services » :

1. **Enjeu 8 : « Adapter les services aux seniors ? »** : avec le constat d'une population vieillissante et dont la part dans la commune augmente, les besoins et

l'accès aux différents services va évoluer. Cela peut donc constituer un enjeu de taille pour la commune et ses villages.

2. **Enjeu 9 : « Comment pérenniser les services existants ? »**. Une multitude de services existe déjà à Philippeville. Il y a bien sûr des manques mais cette offre est déjà très intéressante. Avec la numérisation de l'économie en cours, on assiste à une rationalisation des services et des infrastructures physiques (banque, poste, médiathèque, maisons du tourisme, cabinets médicaux, commerces, ...) qui menace l'offre à Philippeville. Comment donc s'assurer que l'offre actuelle en services sera toujours bien là demain ?
3. **Enjeu 10 « Poursuivre l'équipement des domaines ? »** : Avec 7 domaines et plus de 1300 personnes concernées, la question de l'équipement des domaines est un enjeu important à Philippeville.
4. **Enjeu 11 « Rénover les espaces publics des villages ? »** : L'espace public, quand il est bien aménagé et de qualité constitue un lieu de vie et de cohésion sociale important pour un village. Il peut également par effet levier, agir sur la qualité des espaces privés. Face au défi du vieillissement et de la réduction du nombre des moins de 45ans et avec une carte à jouer au niveau touristique, la rénovation des espaces publics des villages constitue bien plus qu'une simple opération de rénovation matérielle.

## 4. ENERGIE

---

### **4.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique**

Face au défi climatique, Philippeville s'est engagée au travers de différents programmes à améliorer ses performances énergétiques (membre de l'asbl Locasol et participation à la campagne SOLTHERM de subsides à l'installation de chauffe-eaux solaires, subventions UREBA, programme POLitique Locale Energie Climat - POLLEC III). Elle a également signé en 2018 la Convention des Maires au travers de laquelle elle s'engage à réduire de 40 % les émissions de CO<sub>2</sub> de la commune d'ici à 2030. Cela a débouché sur la réalisation d'un PAED désormais validé pour l'arrondissement de Philippeville.

Aucun parc éolien ne se trouve sur Philippeville malgré la présence de deux éoliennes du parc de Cerfontaine (le potentiel éolien restant sur le territoire est plutôt faible, limité à une ou deux éoliennes entre Samart et Roly). Une centrale de biométhanisation existe depuis 2006 à Surice, grâce à l'asbl « La Surizée ».

Philippeville bénéficie d'un guichet de l'énergie actif sur la zone « Dinant – Philippeville » (guichet mobile), qui dispense des conseils gratuits mais informe également sur la réglementation en vigueur.

### **4.2. Compléments apportés par la consultation de la population**

Lors de la consultation, les habitants ont montré un intérêt pour la question énergétique, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables. Ils apprécient la présence d'un guichet de l'énergie à Philippeville mais aucun n'a évoqué la desserte en gaz naturel à Philippeville ou la centrale de biométhanisation.

Certains craignent également que leur cadre de vie soit remis en question par l'implantation d'éoliennes à proximité de chez eux.

### **4.3. Pistes d'actions proposées pour l'énergie**

- Informer les citoyens sur le PAEDC et sur les projets mis en œuvre, le mettre en ligne sur le site Internet communal
- Informer les citoyens sur les projets mis en œuvre concernant l'énergie ;
- Isolation des bâtiments publics (économie)
- Octroi d'une aide à l'isolation des bâtiments
- Développer des initiatives locales pour produire de l'énergie renouvelable en utilisant les ressources locales : biométhanisation, centrales à bois, centrale photoélectrique et photovoltaïque, optimiser le potentiel hydraulique, développer l'éolien communal/citoyen à Samart et Roly, panneaux photovoltaïques (achat groupé pour réduire les coûts)
- Faciliter les déplacements verts et les optimiser (vélo, pieds, transports en commun ; même en vacances)
- Optimisation de l'éclairage public
- Création d'une station CNG gaz naturel sur la N5 vu la présence du gaz naturel à Philippeville
- Soutien aux achats groupés d'énergie (Wikipower) et favoriser la transition énergétique via des coopératives citoyennes (COCITER.be)
- Création d'un GAL

#### 4.4. **AFOM et enjeux**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rénovation progressive (isolation énergétique) du bâti ancien</li> <li>▪ Actions du CPAS en matière d'énergie (allocation de chauffage pour les plus démunis, réalisation d'audits énergétiques, formations aux économies d'énergie)</li> <li>▪ Participation aux campagnes SOLTHERM et membre de l'asbl Locasol</li> <li>▪ Subventions UREBA</li> <li>▪ Adhésion à la Convention des Maires en 2018 et participation à Pollec 3</li> <li>▪ Existence d'un Plan d'Action local pour l'Energie Durable et du Climat (PAED)</li> <li>▪ Présence d'une centrale de biométhanisation</li> <li>▪ Présence d'un guichet de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réseau de distribution de gaz naturel non développé sur tout le territoire</li> <li>▪ Faible potentiel restant en matière d'éolien, limité à une ou deux éoliennes entre Samart et Roly</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement des énergies renouvelables</li> <li>▪ Réserves forestières → Potentiel « bois-énergie »</li> <li>▪ Région agricole → Potentiel « biométhanisation »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'approvisionnement énergétique</li> <li>▪ <i>Eoliennes → Dégradation des paysages</i></li> </ul>

⇒ Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Energie » :

1. **Enjeu 12 : « Des filières locales à recréer ? »** : Les projets locaux de production d'énergie fourmillent partout en Wallonie et ailleurs et sont de plus en plus professionnels et performants. Ils démontrent en outre que chaque territoire dispose d'un potentiel de production locale qui peut être exploité à cette échelle. Philippeville dispose ainsi de bons atouts en termes de potentiel hydraulique, biomasse, bois et solaire qui pourraient être développés localement.
2. **Enjeu 13 : « Poursuivre les actions du PAED ? »** : Dotée d'un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du climat, Philippeville a jeté les bases d'une participation active de la commune à la lutte contre le réchauffement climatique. Reste cependant à s'assurer que les actions listées soient mises en œuvre étant donné que la plupart d'entre elles repose sur une multitude d'acteurs locaux nécessitant dès lors une bonne coordination globale.
3. **Enjeu 14 : « Le bois-énergie, une filière à optimiser ? »** : Avec 33,5% de son territoire dédié à la forêt, le potentiel bois-énergie est important à Philippeville. Essentiellement exploité localement comme bois de chauffe pour les particuliers, la valorisation locale de cette ressource pourrait connaître un nouveau tournant au regard du développement actuel d'une multitude de projets locaux partout en Wallonie valorisant le bois (chaufferie collective, pellets, cogénération, coopératives citoyennes, ...). A Philippeville, avec une consommation annuelle de 1200 m<sup>3</sup> de plaquettes, la chaufferie du hall sportif/arsenal des pompiers/zone de police pourrait être le point de départ de cette nouvelle filière.

## 5. ECONOMIE LOCALE

---

### 5.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

Le pôle de Philippeville se trouve dans l'aire d'attraction de plusieurs pôles urbains importants (emplois, commerces, services), comme Couvin, Dinant, Charleroi, Namur ou Givet. Les indicateurs économiques de Philippeville sont similaires ou supérieurs aux communes de la micro-région (taux d'activité, part d'indépendants, part de salariés, taux de chômage), à l'exception du revenu moyen qui est inférieur. On peut souligner le faible nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) par rapport aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne, malgré l'augmentation de leur nombre depuis quelques années et le très faible niveau de formation des demandeurs d'emploi.

Philippeville est parvenue à se développer jusqu'à capter une partie de la main-d'œuvre du reste de la micro-région (40 % des salariés travaillant à Philippeville), en plus de celle résidant sur son territoire. Néanmoins, près de la moitié des salariés résidant à Philippeville travaille en-dehors de Philippeville et de la province de Namur. Plus de 200 entreprises sont actives sur le territoire, dont plus de la moitié fait travailler chacune moins de 5 employés ; malgré cela, 50 % des salariés sont engagés au sein d'entreprises de plus de 50 employés chacune.

Au niveau du secteur primaire, la production agricole est de type « lait-bovins mixtes », c'est-à-dire orientée sur l'élevage. 101 exploitations sont présentes sur le territoire en 2013, soit 55 % de moins qu'en 1990 ; les exploitations restantes ne cessent de croître en superficie et les agriculteurs restants sont de plus en plus vieux. La forte présence des zones Natura 2000 entraîne une superposition vis-à-vis des zones agricoles à raison de 10,9 %. Un remembrement est en cours depuis 1970 sur les villages de Jamagne et Jamiolle et une commission agricole existe depuis 2006. Quelques associations de pêcheurs et une entreprise de pisciculture existent sur le territoire.

La forêt représente un tiers du territoire et accueille des fonctions très variées : économique, sociale, écologique, récréative. Les recettes qu'elle génère pour la Commune sont liées à la vente de bois (plus de 200.000€ par an) et à la chasse (plus de 140.000€ par an). ± 90 % des bois soumis sont la propriété de la Ville. La prolifération des scolytes représente toutefois une menace pour l'activité forestière dans les années à venir.

Le secteur secondaire n'est pas le plus dynamique : au niveau industriel, les activités dominantes sont liées à l'eau (production, distribution, assainissement) et à la gestion des déchets, sans oublier l'activité extractive (une cinquantaine d'emplois directs, une centaine d'emplois indirects et des emplois supplémentaires avec l'extension de la carrière des Petons).

Le secteur tertiaire est largement majoritaire, à l'image de beaucoup de communes wallonnes actuellement : il fait vivre ± 60 % des indépendants et ± 90 % des salariés de Philippeville. Au sein de ce secteur, le commerce est fort représenté : Philippeville se trouve dans la zone d'influence de Charleroi à l'échelle régionale et possède même sa propre zone d'influence pour les achats semi-courants, étendue à Cerfontaine (et à Doische depuis 2012). La grande majorité de ces commerces se trouve dans la ville de Philippeville et seuls cinq villages possèdent au moins un « commerce » (Romedenne, Surice, Villers-le-Gambon, Jamagne et Vodecée qui possède un distributeur de pains). Un marché hebdomadaire se tient le samedi à Philippeville tandis qu'une quinzaine de producteurs locaux (actifs dans la vente d'œufs, de lait, de beurre, de fromage, etc.) et une demi-douzaine d'artisans locaux sont répartis sur le territoire.

Des parcs d'activités économiques sont présents tout autour de Philippeville mais pas encore sur son territoire ; deux localisations, à l'Est (« Les Baraques », toujours à l'étude) et à l'Ouest (« Les Quatre Vents », approuvé) de Philippeville font l'objet d'un schéma d'orientation local (SOL), en vue d'inscrire de nouvelles zones d'activité économique mixte (ZAEM), les zones existantes étant peu étendues, peu nombreuses et partiellement mises en œuvre. Ces localisations ont été suggérées par le Bureau économique de la Province de Namur (BEP), dans le cadre d'un recensement. Le BEP a également fait réaliser une action de prospective territoriale

« Essaimage » et possède un hall-relais à Samart depuis 2009. Le GECO (groupement des entrepreneurs) participe également au développement des entreprises sur tout le Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. En revanche, il n'existe ni Groupe d'Action Locale (GAL) ni Agence de Développement Local (ADL) à Philippeville.

## **5.2. Compléments apportés par la consultation de la population**

Les habitants déplorent l'éloignement des centres d'emploi et le peu d'emplois régionaux et suggèrent la création d'une Agence de Développement Local pour réfléchir et agir sur la problématique et développer les circuits courts, par exemple par la création d'une monnaie locale et la création d'une association des commerçants. Le Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat avec ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre est vu comme impactant pour les entreprises. Lors de sa mise à gabarit autoroutier, la N5 rendra Philippeville plus accessible.

Globalement, ils apprécient le nombre de commerces dans le centre de Philippeville ainsi que leur diversité. Ils apprécient la présence de commerces de proximité dans certains villages (5) et l'organisation du marché hebdomadaire mais déplorent leur absence dans les autres villages (11) ainsi que la disparition des marchands ambulants. Les personnes-ressources soulignent l'opportunité de création de nouveaux commerces à Philippeville : magasin de sport, confiserie, deuxième boulangerie, agence Télécom et hôtel « style Ibis ».

Le nombre d'artisans et de produits locaux semble important pour les habitants, notamment en ce qui concerne la renommée de l'entité (l'eau de Villers-le-Gambon, par exemple). Cependant, la disparition des fermes et l'augmentation de taille de celles qui restent inquiètent les habitants. Ils soulignent aussi l'abandon du projet de hall-relais agricole à Florennes.

Les agriculteurs sont globalement satisfaits des relations entretenues avec le reste de la population mais il arrive qu'ils soient confrontés à un manque de compréhension des exigences du métier d'agriculteur et des nuisances potentielles (charroi, bruit, odeur, propreté des routes). Ils craignent aussi que des sentiers ne soient réouverts et que cela n'interfère avec leur travail.

Les agriculteurs contribuent à la gestion du paysage (diversité et esthétique), via notamment la conservation du pâturage permanent. Ils suivent des formations et se modernisent afin de respecter autant que possible l'environnement (engrais, pesticides, azote, agriculture biologique, périodes d'épandage à respecter, etc.). Pour eux, le nombre de déchets est un réel problème : le long des routes ou directement au milieu de leurs parcelles, les déchets de tous types sont dangereux pour le bétail et les machines agricoles.

Pour accéder aux parcelles, les agriculteurs déplorent des manquements en ce qui concerne les chemins agricoles (manque d'entretien, aménagements non prévus pour le charroi agricole).

Les personnes ressources constatent une augmentation de la pauvreté et de l'endettement (forte précarité à la Gueule de Loup, par exemple).

Les habitants notent également la présence de la coopérative CoopESEM, qui regroupe des producteurs et des consommateurs désireux de penser globalement et d'agir localement pour proposer des produits locaux.

## **5.3. Pistes d'actions proposées pour l'économie et l'emploi :**

- Mise en place d'un outil pour stimuler la coopération entre les commerçants et les agriculteurs ;
- Développement de filières locales pour répondre aux objectifs climatiques du PAEDC ;
- Création d'un site e-commerce de produits locaux avec la monnaie locale « Le Semeur » ;
- Création d'un centre de formation à Philippeville pour certains métiers ;
- Développement de structure d'accueil des entreprises (Parc d'activités, hall relais, ...)
- Création d'une ADL
- Assurer une communication et une publicité plus soutenue des commerçants, producteurs et artisans locaux ;

- Création d'une association des commerçants ;
- Développement des commerces ambulants ;
- Développement de la couverture en téléphonie et internet pour combler les zones blanches ;
- Assouplissement des charges pour les petits artisans ;
- Promouvoir la création de jobs étudiants
- Création d'emplois afin de maintenir les jeunes dans la commune, notamment en mettant en œuvre le PCA des Barraques pour l'accueil d'artisanat local

#### **5.4. Pistes d'actions proposées pour l'agriculture :**

- Mettre en place des mesures de soutien aux agriculteurs pour développer la biodiversité ;
- Apporter un soutien logistique aux bénévoles qui travaillent dans le domaine de l'autonomie alimentaire pour la Commune ;
- Faire une éducation des enfants pour rapprocher citoyens et agriculteurs ;
- Faire en sorte que la commune réponde aux appels à projets régionaux ;
- Motiver les agriculteurs à participer aux « Fermes ouvertes » ;
- Création de circuits touristiques des producteurs locaux ;
- Création d'une halle couverte pour les produits locaux ;
- Eviter l'agriculture intensive et les élevages hors-sol ;
- Valoriser les bois communaux pour le chauffage des bâtiments publics de l'entité
- Création d'une charte entre citoyens et agriculteurs ;
- Adapter les chemins agricoles aux machines agricoles de plus en plus grosses ;

#### **5.5. AFOM et enjeux**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'activité et d'occupation élevés par rapport à l'arrondissement et à la Région wallonne → Production de revenus, captés sur le territoire mais surtout en-dehors, qui peuvent ensuite être dépensés sur le territoire</li> <li>▪ Faible part de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) par rapport aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne</li> <li>▪ Plus de 60 % des forces vives travaillant à Philippeville résident dans l'arrondissement → Philippeville rayonne au sein de l'arrondissement et s'impose comme pôle d'emploi</li> <li>▪ 20,7 % d'indépendants au sein de la population active en 2013</li> <li>▪ Orientation de l'agriculture vers l'élevage (spécialisation et valeur ajoutée, image de marque)</li> <li>▪ Positionnement central vis-à-vis de l'arrondissement de Philippeville et proximité avec des pôles urbains d'importances</li> <li>▪ Philippeville dispose de sa propre zone d'influence pour les achats semi-courants, au sein de laquelle elle parvient même à intégrer Cerfontaine → Philippeville constitue un centre économique local</li> <li>▪ Philippeville est relativement proche de la ville de Charleroi, vis-à-vis de la zone d'influence à l'échelle régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) depuis quelques années <i>et augmentation de l'endettement</i></li> <li>▪ Peu de salariés travaillant dans d'autres secteurs que le tertiaire → Manque de diversification des sources d'emploi</li> <li>▪ Taux de chômage très élevé chez les plus jeunes (35,3 % chez les 18-24 ans) → Manque d'emploi pour les jeunes sur le territoire de Philippeville</li> <li>▪ Niveau de formation très faible des demandeurs d'emploi → Peu de personnel qualifié à une époque où le secteur tertiaire se développe au profit des secteurs primaire et secondaire</li> <li>▪ Revenu moyen par déclaration inférieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne → Précarité</li> <li>▪ 46,3 % des forces vives résidant à Philippeville travaillent hors de la province de Namur → La commune capte davantage de richesses qu'elle n'en produit sur son territoire</li> <li>▪ Peu de zones d'activités économiques viabilisées sur le territoire ce qui contraint les travailleurs résidant à Philippeville à se rendre hors du territoire pour leur emploi</li> <li>▪ Les petites entreprises (moins de 5 personnes) n'emploient que 9 % des salariés de Philippeville</li> <li>▪ Orientation vers l'agriculture intensive (baisse du</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombreux producteurs et artisans locaux</li> <li>▪ Philippeville parvient à fournir de l'emploi aux salariés issus de l'extérieur de son territoire (arrondissement)</li> <li>▪ Présence d'un organisme regroupant les entrepreneurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse (GECO) mais absence d'une association des commerçants</li> <li>▪ Présence d'un hall-relais du Bureau Economique de la Province de Namur à Samart depuis 2009</li> <li>▪ Plus de 340.000€ de revenus annuels communaux grâce à la vente de bois et à la chasse (dont 160.000€ pour la chasse), soit environ 3% du budget communal</li> <li>▪ Une activité extractive qui génère une cinquantaine d'emplois directs et une centaine d'emplois indirects</li> <li>▪ <i>Nombre, diversité et pérennité des commerces à Philippeville</i></li> <li>▪ <i>Le travail des agriculteurs contribue à la gestion du paysage et à la conservation du pâturage permanent</i></li> <li>▪ <i>Présence de la coopérative COOPESEM</i></li> </ul>	<p>nombre d'exploitations)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vieillesse des chefs d'exploitations agricoles</li> <li>▪ Réduction du nombre d'exploitation agricole (-50 % en environ 25 ans)</li> <li>▪ <i>Manque de compréhension de certains habitants à l'encontre des agriculteurs et des exigences imposées par leur travail. Manque de compréhension des agriculteurs vis-à-vis des habitants</i></li> <li>▪ <i>Manquements relatifs aux chemins agricoles (entretien, aménagements non prévus pour le charroi agricole)</i></li> <li>▪ Peu (voire pas) de commerces de proximité dans les villages</li> <li>▪ Absence d'Agence de Développement Local et de Groupe d'Action Local (structures dont le dynamisme permet parfois de développer des projets très ambitieux)</li> <li>▪ <i>Disparition des marchands ambulants</i></li> <li>▪ <i>Abandon du projet de construction d'un hall-relais agricole à Florennes</i></li> <li>▪ <i>Plus de bâtiment judiciaire (Justice de Paix) à Philippeville depuis 2016</i></li> <li>▪ <i>Manque de communication sur l'offre commerciale et l'attractivité économique</i></li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grande part d'indépendants → Potentiel de développement et de résilience accrue en cas de problèmes d'ordre économique à grande échelle</li> <li>▪ Développement et dynamisation de l'économie et de l'emploi local via la mise en œuvre des parcs d'activités « Les 4 Vents » et « Les Baraques » (création d'emploi et renforcement du pôle économique de Philippeville)</li> <li>▪ Profiter de la commission agricole pour aider à développer des projets</li> <li>▪ Vu le manque de commerces dans les villages, le potentiel de développement de petites épiceries locales et/ou de commerces ambulants est plutôt élevé</li> <li>▪ Poursuite du développement des circuits courts (produits locaux) et développement de l'agriculture biologique</li> <li>▪ Renforcement du rôle de pôle à l'échelle de l'arrondissement et poursuite de l'attractivité vis-à-vis des salariés extérieurs</li> <li>▪ Dynamisme du Bureau Economique de la Province de Namur (Essaimage, recensement de sites valorisables pour accueillir des parcs d'activités économiques) qui contribue au développement économique du territoire</li> <li>▪ L'extension de la carrière des Petons devrait créer des emplois supplémentaires dont Philippeville pourrait bénéficier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exposition accrue aux aléas économiques en raison du manque de diversification des sources d'emploi (mais globalement moins de risques pour le secteur tertiaire)</li> <li>▪ Risque de voir le vieillissement des agriculteurs se poursuivre et qu'à terme, les exploitations soient définitivement abandonnées par manque de perspectives des enfants, potentiels repreneurs</li> <li>▪ Disparition totale des commerces de proximité</li> <li>▪ Présence de plusieurs autres pôles économiques autour de Philippeville, dont certains possèdent des parcs d'activités économiques (Mariembourg, Frasnes, Chastrès, Mettet)</li> <li>▪ La prolifération des scolytes dans les années à venir pourrait impacter fortement l'activité forestière et les revenus qu'elle permet</li> <li>▪ <i>Sur le long terme, risque de clivage entre les agriculteurs et les habitants des villages</i></li> <li>▪ <i>Mise à mal du travail des agriculteurs suite à la réouverture de sentiers</i></li> <li>▪ <i>Utilisation de terrains agricoles au profit de lotissements</i></li> <li>▪ <i>Disparition des prairies et des haies au profit de l'élevage hors-sol et des terres de culture (mutation opérée suite à la diminution du nombre d'exploitations agricoles et à l'augmentation de taille de celles restantes)</i></li> <li>▪ <i>Risque de voir disparaître les grosses entreprises →</i></li> </ul>



<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Potentiel de valorisation touristique lié à la forêt</li> <li>▪ <i>Création de nouveaux commerces à Philippeville : magasin de sport, confiserie, deuxième boulangerie, agence Télécom, hôtel « style Ibis »</i></li> <li>▪ <i>Existence d'un appel à projets européen pour la valorisation des sous-produits du bois pour lequel la commune pourrait rentrer des projets</i></li> <li>▪ <i>Opportunités liées à Charleroi-Métropole</i></li> <li>▪ <i>Augmentation de l'accessibilité et donc de l'attractivité avec la mise à gabarit autoroutier de la N5 Philippeville pourrait par exemple devenir un pôle attractif pour les Français)</i></li> <li>▪ <i>Impact sur les entreprises du Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC, réduction de 40% des émissions de gaz à effets de serre d'ici 2030)</i></li> </ul>	<p><i>Désert économique</i></p>
--	---------------------------------

⇒ Ces éléments permettent de dégager 7 enjeux sur la thématique « Economie, emplois, commerces et agriculture » :

1. **Enjeu 15 : « Diversification nécessaire des secteurs d'emplois salariés ? »** : Philippeville présente des indicateurs économiques supérieurs aux moyennes locales et régionales (taux d'emploi, chômage, activité, ...). La commune présente également le plus haut taux de salariés de toutes les communes voisines. Ce haut taux provient surtout du fait de son statut de pôle administratif et scolaire. N'y a-t-il donc pas un enjeu à diversifier le secteur des emplois salariés afin qu'il ne repose pas uniquement sur une ou deux grosses activités ?
2. **Enjeu 16 : « Une culture entrepreneuriale et des indépendants à soutenir ? »** : Philippeville possède également un des plus hauts taux d'indépendants de l'arrondissement. Ce taux provient surtout du secteur de l'agriculture et de la pêche qui y est surreprésenté. Avec un nombre d'indépendants en baisse depuis 2012, certainement lié à la chute constante du nombre d'agriculteurs, n'y a-t-il pas lieu d'anticiper la poursuite de cette baisse par une redynamisation de la culture entrepreneuriale ?
3. **Enjeu 17 : « Nécessité d'une nouvelle culture commerciale ? »** : Avec le développement de l'e-commerce d'une part et l'intégration d'une nouvelle vision du commerce par les grandes chaînes (Carrefour, Decathlon, Delhaize, ...) qui intègre désormais le service et l'expérience client au cœur de leur démarche, le petit commerçant indépendant est forcé d'innover et de se repositionner pour rester attractif. Cette vision est-elle perçue et appliquée par le commerçant philippevillain ?
4. **Enjeu 18 : « Aller vers une offre commerciale ambulante innovante ? »** : Pop-up store et food-truck sont des modes de commerces en pleine expansion mais sont aussi une manière pour un entrepreneur de tester le marché en bénéficiant d'une grande souplesse d'actions. Développer l'offre ambulante peut donc à la fois combler un vide dans l'offre commerciale via une proposition temporaire mais aussi être une étape préalable pour constituer sa clientèle avant une fixation dans un lieu physique permanent. Ce type de nouveaux commerces pourraient donc constituer une voie intéressante pour pallier le manque de commerces dans les villages de Philippeville.
5. **Enjeu 19 : « Soutenir la diversification agricole ? »** : après la mondialisation qui a eu pour effet de concentrer et spécialiser les exploitations, le monde agricole connaît une nouvelle mutation par la diversification qui apporte davantage de valeur

ajoutée, recrée un lien local avec le citoyen et amène de nouveaux porteurs de projets. Cette diversification est en cours à Philippeville mais avec un dynamisme moindre que ce qu'on peut observer ailleurs en Wallonie. Comment donc soutenir cette dynamique ?

6. **Enjeu 20 : « S'inscrire dans les ceintures alimentaires ? »** : La relation ville-campagne est une évidence qu'il ne faut pas oublier surtout au niveau agricole et alimentaire. Dans la dynamique de développement du circuit-court, recréer un nouveau lien entre les zones de production que sont les campagnes et les zones de consommation que sont les villes est une nécessité. C'est toute la raison d'être des ceintures alimentaires en progression en Wallonie (Liège, Namur, Charleroi, ...). C'est aussi ce raisonnement qui pousse certains nouveaux acteurs de la distribution bio et locale à recréer des filières circuits-courts (Agricovert, Färm, Paysans-Artisans, ...). Comment Philippeville s'inscrit-elle dans ces nouvelles dynamiques qui apportent un réel plus aux agriculteurs ?
7. **Enjeu 21 : « Recréer une filière bois locale ? »** : A côté de la filière bois-énergie, cette ressource retrouve un intérêt nouveau dans la construction et l'artisanat. Avec un nombre d'opérateurs (scierie, transformateur, négociant, ...) pratiquement absent sur son territoire, Philippeville pourrait profiter de cet attrait nouveau et de son potentiel sur pied pour recréer une nouvelle filière locale.

## **6. CULTURE – PATRIMOINE – VIE ASSOCIATIVE – SPORT – TOURISME**

---

### **6.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique**

Sur le plan culturel, Philippeville dispose d'un centre culturel local, d'un centre d'expression et de créativité (CEC), d'une cellule régionale « Article 27 », d'une bibliothèque et de trois infrastructures mobiles (Bibliobus, BDbus et médiathèque). Plusieurs associations se retrouvent également sur le territoire (chant, musique, théâtre, Fête de la Brouette, Marche Saint-Philippe).

La vie associative se concentre autour des 6 maisons de village mais on compte également 21 salles sur le territoire (dont 14 privées), réparties dans tous les villages à l'exception de Samart, Sautour (en projet) et du Domaine de la Forêt. L'utilisation de ces salles est notamment sollicitée par les associations de jeunes, les comités des fêtes et autres associations.

Sur le plan sportif, 35 clubs sont répertoriés. Philippeville jouit d'un certain nombre d'infrastructures communales (gérées par la Régie Communale Autonome ou RCA) comme le hall omnisports, la piscine et les terrains de tennis et BMX. 2 clubs de football, 4 centres équestres et des marquages au sol destinés à la pratique de la balle pelote sont également présents (4 villages concernés). Une grande majorité des infrastructures se trouve à Philippeville même. Notons que l'entité accueille chaque année depuis 1980 une course d'endurance en moto, la Chinelle, très réputée dans le milieu.

Les activités de l'Office du Tourisme sont multiples et ce dernier contribue à promouvoir le tourisme ; à Philippeville, il s'agit d'un tourisme vert (balades balisées et Grande Randonnée 12, RAVeL, géocaching), naturel (structure écologique, une réserve forestière, 6 réserves naturelles, 6 périmètres Natura 2000, 54 sites de grand intérêt biologique (SGIB), 44 arbres remarquables et tourisme forestier), patrimonial bâti (Omezée, souterrains de Philippeville, 23 monuments et 12 sites classés, nombreux autres bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC)). Le dernier musée a par contre récemment fermé ses portes et on ne compte aucune attraction touristique « de droit » (au sens de la Région wallonne) ; en revanche, les souterrains de Philippeville constituent une attraction touristique « de fait ». A l'échelle régionale, Philippeville peut compter sur plusieurs zones d'attraction à proximité (Lacs de l'Eau d'Heure, Vallée du Viroin, Couvin, Mariembourg, Pays des Lacs, Massif forestier du Pays de Chimay) pour tirer profit de sa localisation.

Pour permettre aux visiteurs de profiter de cette offre touristique, le secteur Horeca est doté d'une vingtaine de lieux d'hébergement (des gîtes, des chambres d'hôtes, trois hébergements de groupe, deux campings, et un hôtel) et d'une trentaine d'établissements de restauration. Le nombre d'arrivées touristiques tend à croître mais les durées de séjour sont plutôt courtes par rapport à la moyenne de l'arrondissement. On ne trouve aucune borne de service pour Mobilhome à Philippeville.

### **6.2. Compléments apportés par la consultation de la population**

Les habitants semblent très attachés à leur patrimoine bâti puisqu'ils mettent en avant d'une part l'authenticité architecturale de leurs villages, d'autre part les éléments bâtis remarquables, et ce dans un grand nombre de villages de l'entité. Ils regrettent néanmoins le manque d'intégration urbanistique de certaines nouvelles constructions, le mauvais état de certains bâtiments publics et le manque d'entretien et de valorisation touristique des éléments remarquables du (petit) patrimoine.

Les habitants apprécient la programmation variée du centre culturel local mais ne connaissent pas bien les activités organisées car le public est très segmenté. Ils apprécient également les pièces proposées par les troupes de théâtre locales. En revanche, ils déplorent l'absence d'académie de musique, le manque de sociétés musicales, de décentralisation des activités culturelles et d'aménagements de la bibliothèque. Ils apprécient les nombreuses activités (culturelles, sportives, etc.) et festivités organisées dans les villages, dont l'organisation est permise par le dynamisme des comités des fêtes et des maisons de villages mais se plaignent du manque de festivités et de

participation des habitants aux manifestations communales. En ce qui concerne les comités organisateurs, le manque de bénévoles et l'absence de relève se font parfois ressentir, ainsi que le manque de soutien de l'administration communale dans la gestion des salles (privées pour la plupart).

Les habitants soulignent l'absence de locaux de rencontre (Maison de Village) dans le centre de Philippeville et dans le Domaine de la Forêt à Neuville, ainsi que l'absence de salle à Sautour et Samart. Certaines salles nécessiteraient en outre un rafraîchissement.

Les habitants apprécient les infrastructures sportives et la diversité des activités sportives (y compris pour les seniors et personnes handicapées) et le fait que des stages sportifs soient organisés. Certains habitants se plaignent toutefois d'un manque d'investissements dans les infrastructures de football, de natation, de tennis et d'athlétisme de Philippeville.

Les habitants sont satisfaits de la convivialité et de la solidarité qui existent au sein d'un même village (notamment grâce aux écoles, qui sont des lieux de rencontre), au sein des domaines concernés par le plan Habitat Permanent et entre les domaines. En revanche, il y a parfois un sentiment d'isolement (à Roly, Fagnolle, Romedenne) et de manque d'interactions entre les villages et entre les villages et les domaines résidentiels proches. Les habitants déplorent le manque de communication et de coordination entre les différents comités organisateurs d'activités.

Au niveau touristique, les habitants déplorent le manque de promotion, de développement touristique, d'acteurs, d'infrastructures d'accueil, d'attractions et d'exploitation économique des ressources du territoire. Ils mettent en avant la Fête de la Brouette pour son folklore, l'existence de nombreux sentiers de balades (les avis concernant l'entretien de ces sentiers sont partagés) et d'une portion de sentier de Grande Randonnée (GR 12). Certains de ces sentiers sont inaccessibles au public, suite à des privatisations de terrains communaux, tandis que d'autres manquent de balisage.

### **6.3. Pistes d'actions proposées pour le tourisme et le patrimoine :**

- Création d'un centre d'interprétation sur la thématique des carrières
- Revoir le site internet de l'office du tourisme ;
- Création d'une Commission tourisme ;
- Mise en valeur et balisage des sentiers sur la thématique du paysage ;
- Instauration de « sentinelles » dans les villages pour veiller à l'état des sentiers ;
- Valoriser les souterrains (espace games, chasse aux trésors, ...)
- Création d'un circuit découverte d'un jour de la commune à partir de la gare et création de circuits thématiques (produits de bouche, VTT, patrimoine, biodiversité) ;
- Clarification de la position de Philippeville par rapport à la multitude d'acteurs existants (Maison du Tourisme, Parc Naturel, Pays de Chimay, Charleroi Métropole, ...)
- Numérisation des visites et des informations ;
- Création d'un carnet de bons à valoir pour les touristes ;
- Intégration dans le réseau des villes Vauban ;
- Profiter de l'importante surface boisée pour y développer des activités (accrobranche, tyroliennes, piste VITA, ...)
- Création d'une aire de motorhomes ;
- S'inscrire dans le label Plus Beaux Villages de Wallonie
- Création d'aires de pic-nic couvertes ;
- Création de panneaux didactiques dans le centre et les villages ;
- Activation d'une charte d'accès aux propriétés privées patrimoniales avec les propriétaires ;
- Création d'une maison du patrimoine
- Rénovation et mise en valeur du petit patrimoine.
- Création d'un RAVeL entre Romedenne et Chaumont

#### **6.4. Pistes d'actions proposées pour la vie associative et le sport :**

- Soutien et renforcement des compétences des associations notamment via la Maison des associations de l'Entre-Sambre-et-Meuse ;
- Création d'un conseil consultatif du secteur associatif ;
- Création d'un agenda partagé des activités organisées dans l'entité ;
- Développement des activités du Centre d'Expression et de Créativité ;
- Organisation d'une fête intervillages tournante ;
- Maintien de la possibilité de prêt/location du chapiteau communal ;
- Mise à disposition du hall omnisport pour l'organisation d'événements associatifs ;
- Faire reconnaître la bibliothèque par la FWB et y développer l'offre numérique ;
- Création de maisons de village
- Combiner différents projets pour rationaliser et optimiser au niveau des localisations et des activités (ex : une maison de village peut accueillir du sport, un espace sportif peut accueillir plusieurs types de sports)
- Prévoir une pataugeoire lors de la rénovation de la piscine
- Création d'une piste d'athlétisme mais aussi multisports à Philippeville (rationalisation et optimisation des infrastructures)

#### **6.5. AFOM et enjeux**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grand nombre d'infrastructures culturelles (centre culturel local, centre d'expression et de créativité, une bibliothèque communale, trois infrastructures mobiles)</li> <li>▪ Dynamisme des comités des fêtes (<i>organisation d'activités culturelles, sportives, etc.</i>)</li> <li>▪ Plusieurs associations défendant le patrimoine immatériel du territoire (troupes de théâtre en wallon, Fête de la Brouette, Ambassade du Lapin à la bière)</li> <li>▪ Grand nombre de clubs de sports et d'infrastructures sportives / <i>Diversité des activités sportives (y compris pour les seniors et personnes handicapées) et organisation de stages sportifs</i></li> <li>▪ La Régie Communale Autonome (RCA) gère les infrastructures sportives communales (hall omnisport, piscine, terrains de tennis, de pétanque, BMX)</li> <li>▪ La Chinelle attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et contribue à la renommée du territoire</li> <li>▪ Localisation de Philippeville, entourée de communes très dynamiques sur le plan touristique (Froidchapelle, Chimay, Dinant)</li> <li>▪ <i>Potentiel de 30.000.000 visiteurs à 2h de route de Philippeville</i></li> <li>▪ <i>Proximité avec la Forêt du Pays de Chimay</i></li> <li>▪ Sentiers de balades, RAVeL, Grande Randonnée (plusieurs centaines de km), geocaching</li> <li>▪ Attractivité du patrimoine bâti et naturel (35 monuments et sites classés, souterrains de Philippeville, sites repris à l'Inventaire du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Samart, Sautour et le Domaine de la Forêt à Neuville ne disposent pas de salle et certaines des salles existantes sont en mauvais état</li> <li>▪ Fermeture récente du dernier musée présent sur le territoire</li> <li>▪ Peu d'attractions touristiques « de fait » et aucune attraction touristique « de droit » sur le territoire, comparativement aux communes voisines</li> <li>▪ En moyenne, la durée des séjours à Philippeville est inférieure à la moyenne de l'arrondissement mais supérieure à la moyenne de la Région wallonne</li> <li>▪ <i>Segmentation du public au niveau des activités du centre culturel et manque de décentralisation dans les villages</i></li> <li>▪ <i>Absence d'académie de musique, manque de sociétés musicales et d'aménagements de la bibliothèque</i></li> <li>▪ <i>Manque de participation de la population aux activités organisées, menant à la disparition de certaines d'entre elles, manque de bénévoles et absence de relève dans les comités organisateurs</i></li> <li>▪ <i>Manque de participation des habitants aux manifestations communales</i></li> <li>▪ <i>Manque d'interactions entre les villages et entre les villages et les domaines résidentiels proches</i></li> <li>▪ <i>Manque d'investissement dans les infrastructures communales (bâtiments, salles, infrastructures sportives)</i></li> <li>▪ <i>Manque de promotion, d'exploitation économique des ressources touristiques, d'acteurs et de valorisation des richesses naturelles</i></li> <li>▪ <i>Manque d'entretien et de balisage de certains sentiers</i></li> </ul>

<p>Patrimoine Immobilier Culturel, réserve forestière, réserves naturelles, périmètres Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique) / <i>Qualité de la biodiversité et de l'environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de deux campings (mais résidentiels plutôt que touristiques), d'un hôtel, de 19 gîtes ou chambres d'hôtes et de 3 hébergements de groupe</li> <li>▪ <i>Convivialité et solidarité entre villageois d'un même village (notamment grâce aux écoles), dans les domaines résidentiels et entre les domaines</i></li> <li>▪ <i>Présence de la Maison des Jeunes</i></li> <li>▪ <i>Pas encore de tourisme de masse</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Privatisation de certains sentiers vicinaux</i></li> <li>▪ <i>Manque d'entretien et de valorisation des éléments du (petit) patrimoine</i></li> <li>▪ <i>Problème d'accessibilité aux activités en raison d'un manque de mobilité</i></li> <li>▪ <i>Offre limitée d'activités proposées par le Centre d'Expression et de Créativité (CEC)</i></li> <li>▪ <i>Manque de projet concret autour de la bibliothèque, pas de perspectives, et bibliothécaire non reconnue</i></li> <li>▪ <i>Infrastructures sportives vieillissantes et travaux essentiellement réalisés pour le football</i></li> <li>▪ <i>Problèmes avec les plaines de jeux (sécurisées puis retirées)</i></li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Miser sur le potentiel du tourisme forestier, patrimonial bâti et naturel</li> <li>▪ Intégration au parc naturel Viroin-Hermeton</li> <li>▪ Changement d'appellation du Syndicat d'Initiative et du Tourisme, qui est devenu l'Office du Tourisme → Preuve qu'une dynamique est à l'œuvre et doit être poursuivie</li> <li>▪ Croissance de 30 % du nombre d'arrivées entre 2015 et 2016 → Potentialités de développement présentes et à poursuivre</li> <li>▪ <i>Mise en place de « comités de Maison de Village » dans tous les villages afin de développer la cohésion entre les habitants et les échanges intergénérationnels</i></li> <li>▪ <i>Développement du slow tourisme (entité peu envahie par le tourisme de masse)</i></li> <li>▪ <i>Valorisation des souterrains de Philippeville</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le manque de renouvellement de l'offre touristique. Ce renouvellement doit permettre le développement du territoire, par rapport aux régions concurrentes (France et régions urbaines proches)</li> <li>▪ <i>Transformation progressive de certains villages en « villages-dortoirs », au fur et à mesure de la perte d'implication des habitants dans la vie de leurs villages</i></li> </ul>

⇒ Ces éléments permettent de dégager 6 enjeux sur la thématique « Economie, emplois, commerces et agriculture » :

1. **Enjeu 22 : « Le tourisme vert comme premier pôle économique ? »** : Avec un tiers de son territoire protégé pour la nature et/ou la paysage, aucune attraction touristique majeure par rapport à ses voisines, un secteur agricole qui concerne de moins en moins d'agriculteurs, pas d'industrie et un secteur des emplois salariés porté par l'enseignement et l'administration, le tourisme vert ne représente-t-il pas au final une filière économique potentielle sous-estimée ? D'autant que la demande pour ce type de tourisme est en recrudescence.
2. **Enjeu 23 : « Comment booster Philippeville au sein de Charleroi Métropole ? »** : la visibilité touristique des communes de la botte du Hainaut est inférieure à des régions comme les Ardennes ou les hautes Fagnes. Pourtant, la qualité de son patrimoine, de ses attractions et sa proximité de Bruxelles et du Brabant wallon peuvent la rendre réellement compétitive. C'est tout l'intérêt d'une plateforme comme Charleroi Métropole qui permet d'apporter une visibilité unique et plus forte à l'ensemble de la région. Comment dès lors y présenter Philippeville afin de bénéficier au maximum de cette place marketing ?

3. **Enjeu 24 : « Le patrimoine comme attrait touristique ? »** : Incontestablement, Philippeville et ses villages présentent une qualité architecturale et patrimoniale très intéressante. Cette qualité pourrait être mise à profit comme un des éléments de soutien à une politique globale orientée sur le tourisme vert tout comme le sont d'autres éléments comme la présence d'un important patrimoine naturel et un cadre rural préservé.
4. **Enjeu 25 : « Comment maintenir une dynamique sociale dans chaque village ? »** : tous les villages ne bénéficient pas de la même offre en infrastructures et/ou du même dynamisme associatif. Pour autant qu'il y ait des groupes porteurs, cet enjeu est primordial pour soutenir la cohésion sociale surtout dans les villages où l'offre en services et commerces a parfois totalement disparue et où l'on peut s'attendre à une dégradation de l'offre vu la dynamique démographique stagnante.
5. **Enjeu 26 : « Des infrastructures culturelles et sportives à pérenniser en priorité ? »** : Philippeville dispose déjà d'une bonne offre en infrastructures sportives et culturelles. De nouvelles demandes existent mais force est de constater que pour beaucoup de communes la charge de telles infrastructures est importante et que les subsides wallons sont de plus en plus limités. Pour les piscines, de plus en plus de communes se lancent d'ailleurs dans des partenariats public-privé. Quel serait donc la meilleure manière pour Philippeville pour pérenniser son offre actuelle ? un renforcement ? un développement ? un statu quo ?
6. **Enjeu 27 : « Le bénévolat, une force à redynamiser ? »** : Le bénévolat constitue comme dans toutes les autres communes, une force vive permettant de faire fonctionner toute une série de services cultures, associatifs et sportifs. Cette ressource peut cependant rapidement s'épuiser ou manquer de renouvellement mettant alors en péril le/les/ services offerts. Comment Philippeville peut tirer profit des nouvelles formes d'engagement citoyens (coopératives, asbl, ...), des organismes d'accompagnement capitalisant les expériences et des nouvelles formes de communication (video, réseaux sociaux, ...) pour maintenir/renouveler la dynamique bénévole de son territoire.

## **7. GESTION COMMUNALE – COMMUNICATION – PARTICIPATION**

---

### **7.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique**

Le Collège 2012-2018 a défini un certain nombre d'objectifs pour sa politique communale, dont le principal est de rendre la commune plus accueillante et d'en faire un endroit où il fait bon vivre à tous les niveaux. L'administration communale est structurée autour de dix-sept services communaux centralisés à Philippeville ; elle dispose d'un site internet mettant à disposition des habitants les informations liées à tous les aspects de la vie communale (politique, social, culture, sport, tourisme, histoire, patrimoine, etc.). En complément, l'administration dispose d'un bulletin communal et de panneaux d'affichage libre implantés dans le centre des villages.

D'autres instances d'avis permettent également d'informer et d'entendre les citoyens qui peuvent apporter leur motivation et leur expertise : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), le groupe Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), la Commission Communale Consultative des Aînés (CCCA), la Commission Communale Consultative des Jeunes (CCCJ), la Commission Agricole. Il en est de même pour les séances d'informations ou réunions plus ciblées, enquêtes publiques et concertations qui sont organisées lors de la mise en œuvre de plans et projets. En revanche, aucune Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) n'est présente à Philippeville. Enfin, un projet de création d'une monnaie local est en cours de réflexion.

Au niveau foncier, la Ville possède près de 16 % des parcelles du territoire, ce qui en fait le propriétaire foncier majoritaire. La Ville dispose donc d'une maîtrise foncière affirmée sur son propre territoire. La régie communale autonome (qui gère les infrastructures sportives communales) possède également quelques hectares de terrains. Le CPAS possède quant à lui  $\pm 20$  ha ( $\pm 0,1$  % des parcelles du territoire).

En ce qui concerne la gestion des déchets, le poids des OMB (ordures ménagères brutes) est en hausse depuis 2000 mais reste inférieur à la moyenne wallonne ( $\pm 100$  kg par an et par habitant). La Ville a adhéré à Fost Plus et au programme wallon « Communes Zéro Déchet », utilise des poubelles à puce, possède un parc à conteneurs à Vodecée, des bulles à verres et conteneurs à textiles répartis sur le territoire. Deux services de réparation et récupération de meubles, électroménagers et vêtements existent également depuis plusieurs années à Philippeville. Malgré ces avancées, les habitants paient globalement trop cher pour la gestion de leurs déchets (comparaison des taux de couverture du coût-vérité).

### **7.2. Compléments apportés par la consultation de la population**

Les habitants et personnes-ressources déplorent le manque d'information sur les services communaux, l'état d'avancement des dossiers, les décisions prises par le Conseil communal ainsi que le manque de publicité pour les événements communaux. Les personnes-ressources mettent en avant le manque d'autonomie des services communaux et paracommunaux et le manque de disponibilité des mandataires.

Nombreux sont les habitants qui déplorent l'absence de consultation des habitants (riverains et utilisateurs) lors de la mise en place de nouveaux projets et proposent la mise en place d'outils de consultation permettant de développer la démocratie participative, notamment via les réunions du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et par le biais des commissions communales (Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) et des Jeunes (CCCJ), Commission agricole etc.).

Les habitants du territoire déplorent le manque de propreté (manque de poubelles et incivilités) et la suppression des cantonniers dans les villages, sauf au Domaine de la Forêt à Roly où des « Ambassadeurs propreté » bénévoles agissent dans leur quartier.

En matière de déchets, l'épuration des eaux usées n'est pas parfaite ou limitée, notamment à Fagnolle, Romedenne, Vodecée et Sautour.



### **7.3. Pistes d'actions proposées pour la vie associative :**

- Mise à jour et restructuration des outils communaux de communication ;
- Amélioration de l'organisation du Conseil Communal (filmé et retransmis en direct, décentralisation, bon accueil des citoyens, ...)
- Participation aux structures ou projets pluricommunaux qui existent déjà : GAL, Charleroi-Métropole, ESSAIMAGE, Contrat de rivière, ...
- Demande d'avis citoyens lors des grandes décisions ;
- Création d'une CCATM ;
- Engagement d'un chargé de communication au sein de l'administration ;
- Formation des élus à de nouveaux modes de gouvernance ;
- Meilleure intégration des personnes étrangères ;
- Création d'un plan d'actions local pour la biodiversité indépendant du PCDN ;

### **7.4. AFOM et enjeux**

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 17 services communaux</li> <li>▪ Diversité des outils de communication (site internet, bulletin communal, panneaux d'affichage)</li> <li>▪ Dispositifs participatifs (Commission Locale de Développement Rural, Conseil Consultatif Communal des Aînés et des Jeunes, groupe du Plan Communal de Développement de la Nature, Commission agricole)</li> <li>▪ La Ville de Philippeville constitue un acteur foncier de première importance au niveau communal</li> <li>▪ Régie communale autonome (RCA) qui gère les infrastructures sportives communales</li> <li>▪ Réduction du poids de déchets ménagers produits par habitant depuis 2000 (inférieur à la moyenne wallonne pour les ordures ménagères brutes) → Réduction potentielle du coût du traitement des déchets</li> <li>▪ Adhésion à « Fost plus » et utilisation de poubelles à puce → Contrôle accru du contenu des déchets et des quantités produites</li> <li>▪ Position centrale du parc à conteneurs vis-à-vis du territoire → Accessibilité accrue, y compris depuis les villages plus isolés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'informations accessibles via le site Internet de la Ville qui a été mis en place afin d'offrir aux habitants des facilités en matière de communication</li> <li>▪ <i>Manque de communication et d'information en matière de décisions et d'état d'avancement des dossiers</i></li> <li>▪ <i>Manque de visibilité des politiques et manque de présence des élus locaux</i></li> <li>▪ <i>Manque d'autonomie des services communaux et paracommunaux et de communication entre les services</i></li> <li>▪ <i>Absence de Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité</i></li> <li>▪ <i>Manque de suivi des outils participatifs par les politiques</i></li> <li>▪ <i>Les commissions consultatives ne sont plus écoutées</i></li> <li>▪ <i>Manque de lieux d'affichage et de valves d'informations, manque de publicité pour les Conseils communaux et les manifestations, mauvaise utilisation des outils de communication</i></li> <li>▪ <i>Trop de publicités dans le bulletin communal et peu d'information</i></li> <li>▪ <i>Il existe un Service d'Echange Local (SEL), mais il ne vit plus</i></li> <li>▪ <i>Faible budget participatif pour les projets (1000€)</i></li> <li>▪ Trois villages ne disposent pas de bulles à verre → Impose aux habitants des villages concernés de parcourir une certaine distance pour se débarrasser de ces déchets</li> <li>▪ Taux de couverture du coût-vérité (déchets) supérieur aux recommandations → Le contribuable paie trop cher pour la gestion des déchets</li> <li>▪ <i>Incivilités et manque de propreté et de poubelles / Les déchets longeant les routes ou situés sur les parcelles agricoles sont un risque pour l'environnement, le bétail et les machines agricoles</i></li> <li>▪ <i>Station d'épuration individuelle manquante pour de nombreuses habitations</i></li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
/	/

⇒ Ces éléments permettent de dégager 2 enjeux sur la thématique « Economie, emplois, commerces et agriculture » :

1. **Enjeu 28 : « Une communication vers le citoyen à réinventer ? »** : un cloisonnement des services communaux, une multiplication des règlements, une participation citoyenne qui augmente, un entrepreneuriat qui se développe, des réseaux sociaux qui accélère la communication et internet qui rend bien plus accessible l'information. Autant d'éléments qui ne permettent plus aux communes d'utiliser les seuls canaux de communication historiques. Comment Philippeville peut donc simplifier et optimiser son information sur base de ces évolutions ?
2. **Enjeu 29 : « De nouvelles dynamiques citoyennes à soutenir ? »** : Les « communs », mode de gestion sociétale qui existe depuis toujours et représente une troisième voie à côté des gestions privée et publique, reviennent à l'ordre du jour grâce au (re)-développement de la dynamique participative et des coopératives. L'enjeu climatique rabat en effet les cartes et pose la question de savoir quel mode de gestion de nos biens est le plus efficace, efficient mais surtout le plus durable et résilient. Ces nouvelles dynamiques prennent en outre place le plus souvent au niveau local et pourrait donc contribuer à développer Philippeville et ses villages

## 8. MOBILITE

---

### 8.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

La commune est bien desservie au niveau routier. Bien qu'elle ne soit traversée par aucune autoroute (la plus proche étant située à 20 km au Nord), elle est traversée par plusieurs voiries régionales, dont la N5, un axe majeur reliant Philippeville à Charleroi, où il est autorisé de rouler à 120km/h. Notons que la N5 devrait prochainement accéder au statut d'autoroute (E420). La gare de Philippeville, située sur la ligne 132, est la seule du territoire mais est menacée par la faible fréquentation observée sur la ligne ; un comité a été créé et vise à défendre l'avenir de cette ligne. Philippeville bénéficie également des services du TEC : 12 lignes desservent le territoire (dont une ligne express reliant Couvin à Namur) mais pas tous les villages, auxquelles il faut ajouter le Philibus et le Phili'Noctambus (voir ci-dessous). L'aéroport de Bruxelles-Sud (Charleroi) se trouve à 40 km de la ville de Philippeville.

Concernant les modes doux, les aménagements existent sur le plan touristique mais ces derniers sont lacunaires sur le plan utilitaire : les sentiers de balades sont bien présents mais les connexions entre villages sont inexistantes, empêchant les habitants de facilement se déplacer d'un village à l'autre. Au Sud du territoire, on retrouve l'ancienne ligne 156 du RAVeL sur ± 5 km mais elle ne bénéficie qu'aux habitants de Fagnolle car elle est trop excentrée par rapport au reste du territoire. A noter que l'ancienne ligne 138a présente un important potentiel de développement qui permettrait de relier Doische (RAVeL 156), Philippeville et Florennes (un projet est à l'étude).

En matière de sécurité routière, la situation sur les routes régionales est satisfaisante au vu de l'indice d'insécurité (cartographie des zones à risque entre 2010 et 2014), et ce malgré la présence de la N5, très fréquentée (± 15.000 véhicules par jour), de la N40, qui traverse le village de Villers-le-Gambon (deux « points noirs » sont toutefois existants sur cette voirie) et de la N98 qui traverse le village de Vodecée. Le nombre d'accidents de la route est de 57 en 2016 et globalement stable depuis 2008. Pour accroître encore davantage la sécurité sur la N5, celle-ci devrait bientôt être interdite aux véhicules agricoles, mobylettes et cyclistes. En ce qui concerne les véhicules agricoles, un projet est en cours de réouverture de chemins.

Quelques initiatives et services en faveur de la mobilité existent :

- le Philibus (navette circulant le samedi entre Philippeville et presque tous les villages de l'entité) ;
- le Phili'Noctambus (navette circulant durant l'été entre les villages de l'entité afin de permettre des déplacements sécurisés vers les lieux festifs de l'entité) ;
- le taxi social du CPAS, disponible pour tous les citoyens;
- l'asbl Mobilesem, qui propose depuis 2011 divers types de services favorisant la mobilité (chauffeurs volontaires, call center, formations permis de conduire, relais-vélos, écomobilité, etc.) ;
- le Plan Communal de Mobilité (PCM) 2003-2015, dont une douzaine de mesures ont été mises en œuvre.

### 8.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Si les habitants sont satisfaits de l'accessibilité du territoire communal, certains déplorent le mauvais état général des voiries, dégradées prioritairement par les camions.

Les habitants de la ville de Philippeville apprécient la facilité d'accès aux transports en commun (bus et train, bien que les correspondances soient parfois inadaptées) et les services offerts par Mobilesem. En revanche, dès que l'on s'éloigne dans les villages, les habitants semblent peu satisfaits de ces transports en commun, principalement le bus dont ils jugent trop faible la desserte horaire dans les villages (horaires scolaires, absence de bus sur le village et le Domaine du Bois

de Roly, de la Forêt et des Valisettes à Neuville). Partout sur le territoire, les habitants sont nombreux à être satisfaits du Philibus et du Phili'Noctambus. Si des craintes existent sur la pérennité de la ligne ferroviaire 132, d'autres suggèrent la réouverture d'un arrêt à la gare de Neuville-Sud.

Si le développement de la N5 est perçu comme une opportunité par les personnes-ressources, les voiries régionales sont par contre vues comme problématiques sur le plan de la sécurité routière, au même titre que de nombreuses autres voiries communales dans les villages, et du report de trafic sur les routes de campagnes et les villages. Les habitants attendent la création des échangeurs de Roly et de Jamiolle/Jamagne ainsi que de connaître les alternatives qui seront proposées aux cyclistes et convois agricoles dès la fermeture de la N5, dont le développement est perçu comme une opportunité.

La vitesse excessive pratiquée par les automobilistes est une faiblesse récurrente. L'absence de trottoirs n'aide pas à améliorer le sentiment de sécurité, tant à Philippeville que dans les villages. La sécurité routière aux abords des écoles est considérée comme bonne, sauf à Philippeville. A Philippeville, le trajet entre la gare et les écoles est améliorable, la gare des bus est mal située, les parkings sont trop peu nombreux et le parking du Moulin est sous-utilisé à cause de risques de vandalisme.

Alors qu'il manque cruellement de pistes cyclables, la population suggère la création de voies lentes, d'un réseau intervillages cyclo-piéton et le développement de l'ancienne ligne 138a Doische-Philippeville-Florennes qui est perçu comme une réelle opportunité en termes de mobilité et de développement touristique.

### **8.3. Pistes d'action proposées**

- Faciliter les déplacements vers la Cité des Métiers de Charleroi dans le cadre du Bassin Emploi-Formation Hainaut-Sud, y compris depuis les villages (renforcer l'accessibilité des villages vers le centre-ville puis vers Charleroi)
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des véhicules PMR via le 0800 de Mobilesem
- Sécurisation routière sur la N5 à hauteur de Roly, Jamagne et Jamiolle
- Création d'une aire de covoiturage à l'échangeur N5
- Création d'une « sortie sud » le long de la N97 (projet de création d'un rond-point)
- Encourager les PME de la région à mettre en place des plans de déplacements d'entreprises
- Réaménagement du quai de la gare (hauteur)
- Création d'un Mobipôle à la gare : correspondance trains et bus, transports à la demande, lieu pour le télétravail (coworking), Mobilesem, services de proximité, repassage, CoopESEM, vélos électriques, donnerie...
- Création de nouveaux arrêts de train,
- Mise en place de banc-stop (comme à Jamagne) pour pallier au manque de bus entre les villages et Philippeville,
- Octroi d'une prime à l'achat de vélos à assistance électrique
- Aménager et créer des trottoirs
- Finaliser le réseau cyclable RAVeL (L136 à asphalter). Création du RAVeL Merlemont-Florennes,
- Développement de pistes cyclables en site propre le long des Nationales
- Création de liaisons intervillages via la rénovation des routes agricoles pour le charroi agricole ainsi que pour les vélos ;
- Veiller au respect des lois au niveau du territoire pour les chemins communaux (largeur des chemins ?),

- Elargissement de certaines voiries par l'empierrement des accotements pour permettre de se croiser
- Avoir une vision sur 2030, 2040 pour l'aménagement des voiries
- Modification de certains panneaux de signalisation mal localisés (Franchimont, Merlemont, Jamagne, Philippeville)
- Aménagement du carrefour de la barrière de Romedenne (N40, Romedenne, Romerée)
- Sécurisation des entrées et traversées de villages par la création de retrecissement ou la pose de chicanes (vitesse, éclairage, passage piétons aux traversées des routes dangereuses)
- Faciliter les déplacements des seniors : organisation du covoiturage ou toute autre formule de déplacement, mise à disposition d'un véhicule pour réaliser les actes administratifs et les courses
- Imposer l'installation de bornes électriques,
- Développement de voitures partagées, location des véhicules communaux et création d'une plateforme pour le « partage de voitures »,
- Aménagement de la Place d'Armes en partie piétonnière,
- Diffusion de l'action de Mobilesem.

#### 8.4. AFOM et enjeux<sup>1</sup>

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La N5 est une RGG3 (route rapide) et la vitesse autorisée y est de 120 km/h. Elle constitue également un axe de transport majeur à l'échelle régionale et internationale (liaison avec la France)</li> <li>▪ Bonne desserte du territoire en voiries régionales</li> <li>▪ Présence d'une gare SNCB à Philippeville et de la ligne 132</li> <li>▪ Philibus et Philin'Noctambus circulent sur le territoire le samedi et les soirs d'événements festifs estivaux (<i>services appréciés par les habitants</i>)</li> <li>▪ Proximité de l'aéroport de Bruxelles-Sud (Charleroi) sans en subir les désagréments liés à sa proximité</li> <li>▪ Indice d'insécurité routière globalement satisfaisant</li> <li>▪ Une douzaine de mesures du Plan Communal de Mobilité 2003-2015 ont pu être mises en œuvre</li> <li>▪ Indice d'accessibilité très bon, globalement meilleur que pour les autres communes de l'arrondissement (sauf Couvin)</li> <li>▪ Existence d'un comité de ligne afin de défendre l'avenir de la ligne 132 de la SNCB</li> <li>▪ Mobilesem (chauffeurs, call center, écomobilité, formations, relais-vélo) et service de taxi social du CPAS</li> <li>▪ <i>Réfection récente de voiries communales</i></li> <li>▪ <i>Bonne accessibilité aux transports en commun à Philippeville (bus et train)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de réseau autoroutier (20 km sont nécessaires pour atteindre le réseau le plus proche)</li> <li>▪ Certains villages ne sont pas desservis par le réseau TEC (<i>village et Domaine du Bois de Roly, Domaine de la Forêt à Neuville</i>) / <i>Faible desserte horaire des bus dans les villages (voir absence hors des périodes scolaires). Peu d'usagers pour l'existant.</i></li> <li>▪ <i>Mobilité en transport en commun, entre les villages et Philippeville-centre, inexistante</i></li> <li>▪ Absence de voies navigables</li> <li>▪ Deux points noirs du point de vue de l'indice d'insécurité (la N40 à l'Ouest de Philippeville et la N40 à Villers-le-Gambon). <i>La N97, la N98 et de nombreuses autres voiries communales sont aussi problématiques (vitesse excessive)</i></li> <li>▪ La N5 constitue une barrière physique importante, de même que la N40 (notamment en ce qui concerne la mobilité douce)</li> <li>▪ <i>Dangerosité de la N5 à hauteur des villages de Roly et Jamagne/Jamiolle (absence d'échangeurs)</i></li> <li>▪ <i>Transit de poids lourds via Vodecée</i></li> <li>▪ <i>Les routes régionales sont génératrices de nuisances (report de trafic dans les campagnes)</i></li> <li>▪ <i>Mauvais état général des voiries</i></li> <li>▪ <i>Manque de correspondance entre bus et trains</i></li> </ul>

<sup>1</sup> Les éléments en bleu et en italique sont ceux qui ne proviennent que de la consultation de la population.

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Présence d'un GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Absence de trottoirs généralisée sur le territoire, multiples problèmes structurels à Philippeville</i></li> <li>▪ <i>Absence de pistes cyclables et de liaisons douces cyclo-piétonnes intervillages</i></li> <li>▪ <i>Certains financements et décisions indépendants du pouvoir de la commune</i></li> <li>▪ <i>Manque de connaissance des services proposés par Mobilesem</i></li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réouverture de chemins agricoles</li> <li>▪ RAVeL et potentialité de pré-RAVeL (projet sur la ligne 138a)</li> <li>▪ Amélioration notable de l'indice d'accessibilité de Philippeville entre 2008 et 2017 → Développement marqué du territoire à poursuivre</li> <li>▪ Nouveau Plan (Inter-)Communal de Mobilité (P(I)CM)</li> <li>▪ Finalisation de l'ensemble des sections de la N5/E420 → désenclaver économiquement la Région / <i>Le développement de la N5 (E420) pour son rôle au niveau de l'accessibilité de la commune et des impacts en termes de retombées économiques et touristiques</i></li> <li>▪ <i>Augmentation du nombre de chemins de promenade et aménagement de liaisons douces entre les villages</i></li> <li>▪ <i>Opportunités liées à Charleroi-Métropole</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le peu de fréquentation sur le rail menace la stabilité de la ligne 132 et de ses horaires (<i>crainte partagée par les habitants</i>)</li> <li>▪ <i>Le développement de la N5 et des nuisances qu'elle génère directement ou indirectement (report du charroi agricole dans les villages) → Nécessité de développer un itinéraire alternatif</i></li> <li>▪ <i>Augmentation de l'insécurité routière</i></li> <li>▪ <i>Diminution de l'offre en transports en commun</i></li> </ul>

⇒ Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Economie, emplois, commerces et agriculture » :

1. **Enjeu 30 : « Priorité à la rénovation des voiries et à la création des trottoirs ? »** : Plus que le mauvais état de certaines voiries qui a été pointé lors des réunions de consultation villageoise, c'est l'absence généralisée de trottoirs qui est le plus revendiqué. Y a-t-il donc là une priorité à mettre pour la commune et ses villages ?
2. **Enjeu 31 : « Agir sur la vitesse et la sécurité automobile ? »** : la vitesse excessive des véhicules est revenue lors de toutes les réunions de consultation villageoises. On sait que l'action communale sur les voiries régionales est limitée mais les traversées cyclables et piétonnes et les réaménagements de places villageoises peuvent être une réelle opportunité pour traiter parallèlement ce problème.
3. **Enjeu 32 : « Pour un réseau modes doux structurant ? »** : d'une part, les solutions de mobilité et la motivation des citoyens sont à leur optimum pour développer la mobilité douce. D'autre part, le trafic automobile et les RN à traverser sont des vrais points noirs à Philippeville. Développer un réseau structurant serait donc un réel enjeu d'autant plus que des amorces et des aménagements existent déjà ;
4. **Enjeu 33 : « Anticiper la mobilité du futur ? »** : le secteur automobile est en pleine mutation et la mobilité de demain sera fondamentalement différente. Ainsi, le TEC a élaboré une nouvelle vision de son offre qui s'articulera autour de lignes structurantes plutôt que sur une desserte de tout le territoire. Enfin, on observe une réelle émulation dans l'offre en modes doux qui le rend bien plus attractif. Philippeville se doit d'être attentive dès maintenant dans ce qu'il convient d'anticiper et mettre en place pour ne pas rater la transition ;

## 9. CONSTATS ET VISION SYNTHETIQUE DU DEVELOPPEMENT RURAL SOUHAITE A UN HORIZON DE DIX ANS

### 9.1. GT n°1 – Urbanisme, aménagement du territoire, démographie et logement

#### 1.1 De nouveaux noyaux de vie déconnectés des noyaux traditionnels

- Un grand nombre de villages traditionnels, dispersés de manière homogène sur le territoire
  - Les domaines résidentiels (7) ne sont apparus qu'au cours des dernières décennies et sont géographiquement isolés des villages traditionnels
  - 14 % de la population de Philippeville est domiciliée au sein des domaines résidentiels
  - Manque d'interaction entre les habitants des domaines résidentiels et ceux des villages traditionnels
  - La mise en œuvre des nouvelles zones d'habitat vert au plan de secteur devrait impacter le développement futur des parcs résidentiels concernés par le plan HP
  - Manque de desserte en transports en commun de certains villages, dont les domaines résidentiels
  - Absence de pistes cyclables et de liaisons douces cyclo-piétonnes entre les villages
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, les nouveaux noyaux de vie seront pleinement intégrés aux noyaux traditionnels et considérés sur un même pied d'égalité, chacun constituant un village à part entière ou un prolongement des villages existants*

→ **Défi en matière de mobilité** : reconnecter les noyaux de vie les uns aux autres, en stimulant le développement des aménagements et outils existants (TEC, Phili'Bus et Phili'Noctambus, chemins aménagés, réseau Balnam, réseau RAVeL, chauffeurs bénévoles de Mobilesem). Où que l'on se situe sur le territoire, l'accès à ces aménagements et outils ne doit plus être discriminant.

#### 1.2 Une situation immobilière dynamique et des réponses à apporter aux défis de l'évolution socio-démographique

- Population âgée et vieillissante (42,4 ans de moyenne, 41 ans en Wallonie), alimentée par une dynamique migratoire
- Modification de la structure sociétale (ménages plus petits et plus nombreux)
- Précarité grandissante (augmentation du nombre d'allocataires du revenu d'intégration sociale et revenu moyen par déclaration inférieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne)
- Un territoire dont l'attractivité participe à la hausse du coût de l'immobilier (bien que ce dernier reste globalement inférieur à la moyenne wallonne)

- Une concentration du logement public à Philippeville mais qui reste globalement faible, malgré les projets en cours (seulement 5 % du parc de logements)
  - Des prix relativement bas au sein des domaines résidentiels, facilitant l'accès aux personnes à faibles revenus
  - Mise en place d'un programme communal d'actions en matière de logement
  - Mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés (mais non appliquée)
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, chaque habitant bénéficiera d'un accès à un logement décent adapté aux défis environnementaux et aux besoins de chaque habitant, quel que soit son village et ses revenus*

### 1.3 Un important potentiel foncier à encadrer

- 43 % de potentiel foncier en zones d'habitat (potentiel restant très élevé de ± 300 ha, comparativement à la moyenne wallonne de 31,1 %)
  - Potentiel foncier élevé au sein des Zones d'Aménagement Communal Concerté (± 55 ha)
  - Les évolutions socio-démographiques (croissance de la population, modification de la composition des ménages) peuvent générer à terme une pression sur le potentiel foncier
  - Des outils de gestion territoriale existants (Schémas d'orientation locaux, Guide Régional d'Urbanisme, Sites à Réaménager) mais le risque d'un développement urbanistique incontrôlé est bien présent, pouvant mettre en péril la valeur patrimoniale des noyaux bâtis
  - Absence de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, de Schéma de Développement Communal et de Guide Communal d'Urbanisme
  - La Ville de Philippeville est un acteur foncier de première importance (nombreuses parcelles communales)
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, la mise en œuvre du potentiel foncier aura été planifiée afin que les réserves foncières soient gérées avec parcimonie et dans le cadre d'une vision prospective du territoire*

### 1.4 Des défis environnementaux à relever au cœur d'un territoire de qualité

- Vaste superficie du territoire faisant l'objet d'un statut de protection, qualité du maillage écologique et nombreuses espèces d'intérêt communautaires
- Nombreuses opérations et démarches en faveur de la nature qui participent au maintien de la biodiversité
- Intégration de Philippeville au Parc Naturel Viroin Hermeton (opportunité)
- Détérioration progressive du milieu naturel et des éléments qui en font un milieu de qualité
- Sensibilisation des habitants et utilisateurs à l'environnement et à la biodiversité à développer



- Adhésion à la Convention des Maires en 2018 et participation à Pollec 3 pour élaborer un Plan d'Action local pour l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC)
- Opportunité de développement des énergies renouvelables (potentiel bois-énergie et biométhanisation)
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, les défis environnementaux du territoire auront été relevés, assurant la pérennité du maillage écologique, la préservation de l'environnement et un approvisionnement énergétique durable et local*

## **9.2. GT n°2 – Activités économiques et potentiel touristique**

### **2.1 Un secteur primaire en perte de vitesse mais qui contribue à la diversité paysagère**

- Présence de nombreuses ressources naturelles (diversité des sols, captages d'eau, forêts, carrières)
- Présence de nombreux agriculteurs, garants de l'alimentation des populations et du maintien de la qualité des paysages (conservation du pâturage permanent)
- Vieillesse des chefs d'exploitation agricole et réduction de 50 % du nombre d'exploitations en 25 ans
- La production agricole est orientée sur l'élevage (lait et bovins), lui conférant une certaine image de marque
- Existence d'une commission agricole permettant un dialogue avec les politiques et habitants
- Un grand nombre de producteurs et artisans locaux sur le territoire
- Une agriculture intensive source de dégradations environnementales
- Plus de 340.000€ de recettes communales annuelles générées par l'activité forestière (vente de bois et location de terrains de chasse)
- Une activité extractive présente et en pleine extension
- Développement de la N5 : crainte d'un impact sur le charroi agricole mais projet de réouverture de chemins agricoles
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, une gestion durable des ressources et leur valorisation assureront la pérennité du secteur primaire, dans le respect de la biodiversité et des paysages*

### **2.2 Un positionnement stratégique à l'échelle de la micro-région**

- Philippeville est considérée comme un pôle au regard du futur Schéma de Développement Territorial
- La Commune se situe au cœur de l'arrondissement dont elle est le chef-lieu

- La ville de Philippeville constitue un pôle d'emploi, commercial, d'enseignement (étudiants captés depuis les communes voisines) et de services (centre économique local), tant à l'échelle du territoire qu'à l'échelle de la micro-région
- Un réseau de voiries régionales structure le territoire, dont la N5 (amenée à évoluer vers un statut de type autoroutier qui permettra de désenclaver l'Entre-Sambre-et-Meuse) et la N40 qui desservent directement la ville de Philippeville
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, Philippeville aura conservé et renforcé son statut administratif et stratégique, assurant à son pôle urbain un rôle de « capitale locale » à l'échelle de la micro-région*

➔ **Défi en matière de mobilité** : maintenir (voire améliorer) la desserte du pôle urbain de Philippeville depuis l'extérieur du territoire communal

### 2.3 Une volonté de doter le territoire des équipements nécessaires à un développement économique local et supra-communal

- Philippeville constitue déjà un pôle d'emploi à l'échelle de l'arrondissement
- Existence du GECO (organisme regroupant les entrepreneurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse) mais absence d'association des indépendants et commerçants au niveau local
- Présence d'un hall-relais du BEP à Samart
- Peu de zones d'activités économiques viabilisées et disponibles actuellement
- Absence de parc d'activités économiques et d'agence de développement local
- Concurrence des communes voisines (Couvin, Walcourt) qui possèdent des parcs d'activité économique
- Grande part d'indépendants sur le territoire
- Faible niveau de formation des demandeurs d'emploi
- Un SOL à l'étude et un autre approuvé afin d'inscrire deux nouvelles zones d'activité économique mixte sur le territoire (renforcement du pôle économique de Philippeville)
- Développement de la N5 mais menace pesant sur la stabilité de la ligne 132 (SNCB) en raison du peu de fréquentation
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, les infrastructures de développement économiques se seront développées à Philippeville, diversifiant les activités, renforçant le rôle économique de sa capitale locale et son attractivité supra-communale*

➔ **Défi en matière de mobilité** : connecter les futures infrastructures économiques les unes aux autres et au réseau régional.

## 2.4 Un territoire qui peine à se montrer attractif sur le plan touristique malgré les ressources valorisables dont il dispose

- Peu d'attractions touristiques à Philippeville mais 30% de croissance du nombre d'arrivées entre 2015 et 2016
  - Attractivité et qualité du patrimoine bâti (monuments et sites classés, souterrains de Philippeville, Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel)
  - Manque d'entretien et de valorisation des éléments du petit patrimoine
  - Attractivité et qualité du patrimoine naturel (espèces d'intérêt communautaire, sites protégés, anciennes carrières réhabilitées en sites de plongée), à préserver et protéger
  - Le Syndicat d'Initiative et du Tourisme est récemment devenu un Office du Tourisme
  - Positionnement intéressant de Philippeville, entourée de communes très dynamiques sur le plan touristique
  - Philippeville bénéficie de la renommée de la Chinelle, une course de moto qui attire chaque année des milliers de visiteurs sur un laps de temps très court (3 jours)
  - Développement de la N5 et présence d'une gare SNCB
  - Présence de plus d'une vingtaine de lieux d'hébergement touristiques, essentiellement utilisés pour de courts séjours (durée de séjour inférieur à celle de l'arrondissement)
  - Grand nombre de sentiers de balades (GR, RAVeL,...) et potentiel d'aménagement de la ligne 138a vers Doische (en projet)
  - Manque d'entretien et de balisage des sentiers
  - Développement du Massif Forestier du Pays de Chimay, filière axée sur le tourisme forestier, sur une partie du territoire communal
  - Intégration de Philippeville au Parc Naturel Viroin Hermeton (opportunité)
  - Manque d'une identité globale au niveau touristique
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, Philippeville aura développé une attractivité touristique locale et durable, adaptée au contexte rural, en misant sur ses atouts existants et à venir*

### **9.3. GT n°3 – Services et équipements**

#### 3.1 Une offre en commerces, services et équipements inégalement répartie au sein du territoire et pouvant à terme générer un exode rural

- Offre importante en services (sociaux et autres), particulièrement dans la ville de Philippeville (infrastructures culturelles, aide-ménagères, mutuelles, structures à destination des personnes handicapées, polyclinique, maisons de repos et de soins, service incendie, ambulance, zone de police, parc à containers)
- Une résidence-services de 17 appartements devrait voir le jour en 2020, augmentant la capacité d'accueil de personnes âgées

- La ville de Philippeville constitue un pôle scolaire (enseignement secondaire, plusieurs établissements) à l'échelle de la micro-région mais plus de la moitié des villages n'ont pas d'école communale
  - Territoire à faible densité médicale (1,02 médecin/1.000 habitants) mais une maison médicale est prévue pour 2020 (cabinets et appartements combinés)
  - La ville de Philippeville polarise la grande majorité des commerces de l'entité (offre riche et variée) et l'unique marché de l'entité (marché hebdomadaire le samedi)
  - Seul un tiers des villages de l'entité possède au moins un commerce, la moitié sud du territoire étant relativement isolée
  - Un grand nombre de producteurs locaux sur le territoire
  - Développement des circuits courts et de l'agriculture biologique (à poursuivre)
  - Carence et fragilité des équipements au sein des domaines résidentiels (voiries, réseaux de télécommunication, distribution d'eau)
  - Inégalités d'accès aux réseaux GSM et Internet
- ❖ **Défi** : *D'ici 10 ans, un meilleur accès aux commerces, services et équipements dans les villages garantira la qualité de vie de leurs habitants, rééquilibrant la dualité existante entre les villages et la ville de Philippeville, évitant tout exode rural et renforçant les fondations d'une économie résidentielle<sup>2</sup> mieux développée*

➔ **Défi en matière de mobilité** : assurer à chacun une facilité d'accès équivalente aux services et équipements, par des aménagements ou outils spécifiques (importance du ramassage scolaire, des TEC, du réseau RAVeL et des chauffeurs bénévoles).

### 3.2 De nombreux lieux de rencontre intérieurs et extérieurs garants de la cohésion sociale entre les habitants

- 21 salles sur le territoire (dont 6 maisons de village) mais Samart, Sautour (en projet) et le Domaine de la Forêt n'en disposent pas
- Manque d'investissements dans les infrastructures communales (bâtiments, salles, infrastructures sportives)
- Des espaces publics aménagés sous la forme de place servent de lieux de rencontre extérieurs, plus ou moins équipés (sous-équipés voire inexistants à Jamiolle, Samart et Sautour)

<sup>2</sup> L'économie résidentielle consiste dans une base de revenus liés à la fonction résidentielle. Pour stimuler cette économie, une mise à niveau des services et équipements est indispensable, de manière à « doper » la consommation.

- ❖ **Défi** : D'ici 10 ans, les lieux de rencontre intérieurs et extérieurs auront été entretenus et valorisés, contribuant au maintien des activités culturelles et de la cohésion sociale, au sein des villages et sur le plan intergénérationnel

#### **9.4. GT n°4 – Communication, participation, festivités et vie associative**

##### **4.1 Des outils participatifs existants mais une dynamique à améliorer**

- Nombreux dispositifs participatifs (Commission Locale de Développement Rural, Conseils Consultatif Communal des Aînés et des Jeunes, groupe du Plan Communal de Développement de la Nature, Commission agricole) mais qui ne se réunissent plus ou rarement
- Une diversité d'outils de communication mais mal exploités (site Internet incomplet, bulletin communal, manque de valves et lieux d'affichage selon la population)
- ❖ **Défi** : D'ici 10 ans, l'ensemble des informations communales sera accessible à chaque habitant, quel que soit le support utilisé, rendant la communication aussi performante que la qualité de la participation citoyenne aura été pérennisée

##### **4.2 La dynamique villageoise et la cohésion sociale menacées par l'essoufflement de la vie associative**

- Dynamisme des comités des fêtes et des diverses associations défendant le patrimoine immatériel et le folklore du territoire (troupes de théâtre en wallon, Fête de la Brouette)
- Manque de participation aux festivités organisées et manifestations communales, menant à leur disparition
- Manque de bénévoles et de relève dans les comités organisateurs, risquant d'entraîner la commune dans un phénomène de commune-dortoir
- Grands nombres d'infrastructures culturelles (centre culturel local, centre d'expression et de créativité, une bibliothèque communale, trois infrastructures mobiles)
- Grand nombre de clubs sportifs diversifiés et d'infrastructures sportives
- Dynamisme de la structure mise en place par le Plan de Cohésion Sociale, qui contribue à la mise en œuvre de nombreux projets
- ❖ **Défi** : D'ici 10 ans, la relève de l'organisation des festivités sera assurée, évitant la poursuite du phénomène de commune-dortoir et renforçant l'identité territoriale communale et villageoise

→ **Défi en matière de mobilité** : faciliter l'accès aux festivités organisées sur le territoire, en assurant la sécurité des participants.

Une fois ces constats posés, l'enjeu général pour les 10 ans à venir est le suivant :

*Trouver l'équilibre entre un pôle urbain amené à renforcer son rôle de capitale locale et les besoins en logements, services, commerces et équipements des nombreux villages qui gravitent autour (qu'ils soient traditionnels ou nouveaux), de manière à éviter tout exode rural et tout phénomène de commune-dortoir*

# Vision synthétique à 10 ans

## Philippeville

